

numéro 110

Vivre à

SARZEAU

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE

2020

Revue municipale d'information

Actualités

COVID-19 :

UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

Dossier

ENTRETIEN AVEC

DAVID LAPPARTIENT

Bloc-notes

LE CALENDRIER

DE L'ÉTÉ

ACTUALITÉS

**LES VIGNES
RENAISSENT
À SARZEAU**





Mairie de Sarzeau

Place Richemont - BP 14 - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 85 15
www.sarzeau.fr

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 12h

Mairie annexe de Penwins

Rue Ker An Poul - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 67 33 41
Mail : etatcivilelections@sarzeau.fr

Mardi de 9h à 12h

Mairie annexe de Brillac

Rue St Maur - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 26 86 71
Mail : etatcivilelections@sarzeau.fr

Mardi de 13h45 à 16h45

Services municipaux

• SERVICES TECHNIQUES

Kergroës - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 36 02
Mail : servicestechniques@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

• SERVICE ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Parc des sports - Rue du Beg Lann
56370 Sarzeau

• SERVICE ENFANCE JEUNESSE ALSH

Parc des sports - Rue du Beg Lann
56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 05 05
Mail : enfance.jeunesse@sarzeau.fr

Espace Jeunes

Rue Adrien Régent - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 23 83
Mail : espace.jeunes@mairie-sarzeau.fr

• SERVICE URBANISME / ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

Place de Francheville - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 29 60
Mail urb. : urbanisme@sarzeau.fr
Mail env. : environnement@sarzeau.fr

Lundi, mercredi, jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

• PORT DE SAINT-JACQUES

Rue Hent Ty Guard - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 72 56
Mail : portstjacques@mairie-sarzeau.fr

Hors saison estivale :

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 (sauf le vendredi jusqu'à 16h30)

En juillet et août : du lundi au samedi
Le lundi de 14h à 18h

Du mardi au vendredi de 8h à 12h
et de 14h à 18h

Le samedi de 14h à 18h

Pour les grutages et l'aire de carénage,
prendre rendez-vous au 02 97 41 72 56
(laisser un message sur le répondeur)

• PORT DU LOGEO

Tél. 02 97 26 82 54
Mail : portdulogeo@mairie-sarzeau.fr

Hors saison estivale :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (sauf samedi jusqu'à 16h30)

En mai et juin :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 19h

En juillet et août : 7 jours/7

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 19h

CCAS

7 rue du Beg Lann - BP14 - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 31 57
Mail : accueilccas@sarzeau.fr

• SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAAD)

Tél. 02 97 41 38 18
Mail : saadccas@sarzeau.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

• RÉSIDENCE AUTONOMIE DES CHÊNES

11 rue du Beg Lann - BP14 - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 05 27
Mail : residencechesnes@sarzeau.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

• PORTAGE DE REPAS

Tél. 02 97 41 31 57
Mail : accueilccas@sarzeau.fr

• ESPACE PETITE ENFANCE

28 rue de Brénudel - 56370 Sarzeau
Coordination - Tél. 02 97 48 21 11
Mail : coordination@sarzeau.fr
Multi-accueil - Tél. 02 97 48 09 30
Mail : multiaccueil@sarzeau.fr

Relais Assistantes Maternelles (RAM) /
Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Tél. 02 97 48 09 29
Mail : ramlaep@sarzeau.fr

Centre Nautique de Sarzeau

Pointe de Penwins - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 67 38 47
Mail : directioncnsarzeau@orange.fr

Du lundi au samedi selon les périodes :
merci de contacter le CNS

La Poste

Rue de la Poste - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 82 87

Lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h45 à 17h
Jeudi de 9h à 12h et de 14h15 à 17h
Samedi de 9h à 12h
Heure limite de dépôt courrier à 16h
du lundi au vendredi et 11h50 le samedi

Trésor public

Trésorerie de Vannes - 5 av. Edgar Degas -
CS 22537 - 56019 Vannes cedex
Tél. 02 97 63 23 81

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Espace Emploi de Rhuys

44 rue Iluric - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 33 06

Mail : pae.sarzeau@neo56.org

Neo Emplois

Tél. 02 97 48 01 68
Mail : contact@neoemplois56.org

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération

Parc d'innovation Bretagne Sud II
30 rue Alfred Kastler - CS 70206
56006 Vannes cedex

www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

Accueil général : 02 97 68 14 24

Service déchets : 02 97 68 33 81

Service permis de construire : 02 97 68 70 70

Espace autonomie seniors du territoire

vannetais : 02 97 68 70 66

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h45 à 17h30

Espace culturel

Rue du Père Coudrin - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 29 40

Mail : lhermine@gmvagglo.bzh

Hors vacances scolaires :

Le lundi de 16h30 à 20h

Les mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30
et de 14h à 20h

Le mercredi de 9h à 20h

Le samedi de 14h à 18h

Vacances scolaires (sauf l'été) :

Les mardi et vendredi de 10h à 12h30
et de 14h à 19h

Les mercredi et samedi de 10h à 12h30
et de 14h à 18h

Le jeudi de 14h à 17h

• MÉDIATHÈQUE DE SARZEAU

Rue du Père Coudrin (espace culturel)
56370 Sarzeau - Tél. 02 97 48 29 42
Mail : mediatheque.sarzeau@gmvagglo.bzh

Hors saison estivale :

Les mardi et vendredi de 15h à 19h

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Le jeudi de 10h à 12h30

Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Vacances d'été :

Les mardi et vendredi de 10h à 12h30
et de 15h à 19h

Le mercredi de 10h à 18h

Les jeudi et samedi de 10h à 12h30

• CONSERVATOIRE ET ATELIERS ARTISTIQUES

Rue du Père Coudrin (espace culturel)
56370 Sarzeau - Tél. 02 97 48 29 47
Mail : ecole.artistique@gmvagglo.bzh

Bureau d'information touristique de Sarzeau

Rue du Père Coudrin - Tél. 02 97 53 69 69
Mail : tourisme@golfedumorbihan.bzh
www.golfedumorbihan.bzh

En saison :

Juillet et août : du lundi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

Le dimanche de 10h à 13h

Septembre : du lundi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Sommaire



Actualités

- 04** Covid-19 :
une crise sans
précédent
- 11** Ma Préférée
dans les eaux de Sarzeau
- 12** Les vignes renaissent
à Sarzeau



Dossier

- 17 à 19** Entretien
avec David
Lappartient



Bloc-notes

- 20** Calendrier
de l'été
- 25** Plages de danse
- 26** Les marchés
à Sarzeau

Directeur de publication :

David Lappartient

Coordination et réalisation
de la publication :service communication,
commune de Sarzeau

Crédits photos :

commune de Sarzeau,
Getty Images

Création, conception :

Le Studio - www.lestudio.bzh

Impression : Publi-Trégor

Tirage : 4800 exemplaires

Imprimé sur papier 100 % PEFC

Bulletin validé le 06/07/2020

Et aussi...

- 27** Retour sur
- 28** Retour en images
- 30** Tribune
d'expression
- 31** Etat-civil

Edito



Des crises multiples !

Les trois derniers mois ont été exceptionnels à tous les niveaux. Ils nous ont montré en particulier le populisme ambiant dans lequel nous vivons, et l'absence de réaction appropriée de certains des grands dirigeants mondiaux face à nos grands défis, qu'ils soient climatiques, liés aux discriminations raciales ou aux questions de santé publique.

S'agissant de la crise du Coronavirus, nous ne pouvons être qu'abasourdis lorsqu'on observe le Président des Etats-Unis d'Amérique demander à ses concitoyens de s'injecter de l'eau de javel dans les poumons pour tuer le virus, ou encore Jair Bolsonaro, le Président du Brésil, faire comme si le virus n'existait pas en multipliant les bains de foule pendant que ses compatriotes meurent par milliers. Le Premier Ministre Britannique s'est quant à lui assagi depuis qu'il a lui-même été touché par le Coronavirus après avoir fanfaronné au début de la crise en serrant les mains de tout le monde. De grâce, un peu de sérieux Messieurs !

Au niveau national, la crise a été gérée avec plus de sérieux entre le gouvernement et les collectivités territoriales, et le Premier Ministre est apparu rassurant et raisonné. Cependant, des erreurs ont été commises et il conviendra d'en tirer les conséquences, notamment pour être en capacité d'affronter une éventuelle seconde vague.

Les Etats-Unis ont aussi déclenché une vague d'indignation justifiée au niveau mondial après la mort révoltante de Georges Floyd. Ces images nous ont tous indignés et ce pays doit d'urgence renforcer sa cohésion. Des tentatives d'amalgames ont été réalisées en France et elles doivent être rejetées avec la plus grande force. Je soutiens notre Police autant que je déteste le racisme. Nos policiers sont des piliers de la République et doivent être soutenus car ils exercent une mission complexe. Si des comportements personnels non acceptables sont constatés, alors ils doivent être sanctionnés mais c'est à la justice de notre pays de le faire et non pas à des groupuscules qui ont leur vérité, parfois éloignée de la vérité que seule la justice peut établir. On ne peut pas acheter la paix sociale dans ces conditions en abandonnant nos policiers.

Ces sujets, qui concernent le monde dans son ensemble, ne sont pas si éloignés de nos enjeux locaux. A l'échelle de notre commune, nous devons tous être très attentifs à maintenir une forte cohésion au sein de notre population, à vivre ensemble dans le respect mutuel et à promouvoir le sens des responsabilités, qui est à l'inverse du populisme. Soyez sûrs que nous y veillons. En tant que maire, c'est ce que j'ai toujours fait et ce que je continuerai à faire. Vous pouvez compter sur mon engagement.



Rejoignez nous sur
Facebook/Commune de Sarzeau
et également sur Instagram
@communedesarzeau

David LAPPARTIENT,
Maire de Sarzeau

Pour recevoir le bulletin municipal de Sarzeau

Tous les Sarzeautins, en résidence secondaire ou principale, souhaitant recevoir le bulletin municipal peuvent s'inscrire sur sarzeau.fr/publications à la liste de diffusion (le bulletin est envoyé uniquement dans le Morbihan).

En cas de changement ou de complément d'adresse merci de prévenir ce même service pour la mise à jour du fichier. Vous pourrez également le télécharger via le site internet www.sarzeau.fr > rubrique Vie Municipale > Les publications

Service communication : contact@sarzeau.fr

Chronologie des événements

Décembre 2019

► **31 décembre** // La Chine informe l'OMS de cas de pneumonie grave et d'origine inconnue à Wuhan. Taïwan impose un contrôle sanitaire des avions en provenance de Wuhan et interroge l'OMS sur une possible transmission d'humain à humain.

Janvier 2020

► **5 janvier** // Les autorités chinoises déclarent connaître l'identité du virus responsable de cas de pneumonies. Il s'agit d'un Coronavirus, de la même famille que celui du SRAS responsable d'une épidémie en 2003.

► **9 janvier** // Premier décès officiel de Covid-19 à Wuhan.

► **24 janvier** // Observation des trois premiers cas de Covid-19 en France.

► **27 janvier** // Organisation du rapatriement des expatriés français de Wuhan.

► **28 janvier** // L'Union Européenne active son dispositif de crise sanitaire, dont l'objectif principal est le partage d'informations entre états membres.

► **30 janvier** // L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) décide de déclarer « l'Urgence de Santé Publique de Portée Internationale » (USPPI).

► **31 janvier** // Environ 220 Français rapatriés de Chine atterrissent à la base aérienne d'Istres. Ces personnes sont placées en quarantaine dans un centre de vacances. Le comité d'urgence de l'OMS demande la mise en place des « mesures fortes pour détecter la maladie à un stade précoce, isoler et traiter les cas, retracer les contacts et promouvoir des mesures de distanciation sociale.

Février 2020

► **1^{er} février** // Tous les pays de l'Espace Schengen, sauf la France, suspendent les visas avec la Chine.

► **14 février** // Le premier mort recensé est l'un des deux touristes chinois arrivés en France le 23 janvier 2020 et hospitalisés le lendemain.

► **17 février** // Début d'un rassemblement évangélique. Il réunit de 2 000 à 2 500 personnes jusqu'au 21 février 2020. Un millier de personnes au moins sont contaminées. Cette manifestation provoquera un important foyer épidémique dans le département du Haut-Rhin, puis dans la région Grand Est.

Covid-19 : une crise sans précédent



Jamais, depuis la grippe espagnole de 1918, le monde n'avait fait face à une telle crise sanitaire majeure. Tous les pays ont dû faire face à ce nouveau virus, sans vaccin connu, et faire des choix pour protéger la population. Confinement, port du masque, distanciation sociale, gestes barrières... Autant de mots qui ont fait partie de notre quotidien à tous. Retour sur une crise sans précédent qui marquera durablement nos générations.

Gestion de crise

La continuité des services assurée



Dès les mesures de confinement annoncées par le Président de la République, le lundi 16 mars 2020, la commune est restée mobilisée pour la continuité du service public et a immédiatement mis en place des dispositions qui ont pris effet le lendemain mardi 17 mars.

Les services municipaux ont donc été fermés au public mais tous restaient joignables par téléphone ou courriel et les services essentiels étaient assurés. Le télétravail a été instauré dans la mesure du possible.

Parallèlement, le maire a décidé de réunir chaque matin, à 10h, une cellule de crise spécifique pour gérer cette situation hors du commun que la France traversait.

« Avec cette équipe en format restreint, l'objectif est de continuer à soutenir la gestion quotidienne de la commune et, plus particulièrement, le service d'aide à la population pour ne laisser personne isolé. La cellule est en liaison permanente avec les acteurs clés du territoire (institutionnels, santé, économie, producteurs locaux, supermarchés...), afin d'anticiper les besoins, d'appliquer les directives gouvernementales et d'assurer la continuité du service public en protégeant la sécurité des agents » déclare David Lappartient.

Début avril le maire a également tenu à adresser un message quotidien aux Sarzeautins.

Ainsi, chaque jour, une vidéo diffusée sur Facebook est venue rendre compte des décisions et actualités de la crise afin de tenir la population informée. Entre conseils ou prévention, cette vidéo permettait de maintenir un lien en direct avec les habitants. Vous étiez nombreux à suivre ce rendez-vous quotidien.



Economie

L'enjeu des marchés



Les rassemblements étant interdits, les marchés l'ont également été dès le début de la crise. Néanmoins, devant l'attente des commerçants et des habitants, des Préfets les ont autorisés, à la demande des maires, mais sous certaines conditions.

« Les marchés de plein air sont donc maintenus à condition que les règles de distanciation soient respectées. Il est indispensable que la population puisse se nourrir, pas seulement dans des magasins confinés, mais aussi en plein air » a déclaré le Préfet du Morbihan. Précurseur, le Morbihan a donc vu ses marchés rouvrir. La commune de Sarzeau s'est immédiatement adaptée et a proposé au Préfet un marché encadré et respectueux de toutes les règles en vigueur. Il a d'abord fallu le déplacer dans un premier temps afin de totalement le fermer. Une protection renforcée a été mise en place par les services techniques autour de la place des Trinitaires avec une entrée et une sortie. Un contrôle systématique de l'attestation de déplacement dérogatoire de toutes les personnes passant l'entrée était établi par la Police municipale. Sur les barrières périphériques plusieurs panneaux rappellent les consignes de sécurité, l'espacement des stands, le marquage au sol et la limitation du nombre d'usagers.

Ainsi, d'une dizaine de commerçants fin mars, le marché s'est étendu à plus d'une quarantaine de commerçants alimentaires.

Beaucoup de retours positifs de Sarzeautins ont été constatés durant toute cette période. Le service en charge des marchés de la commune est parvenu à s'adapter aux directives nationales et préfectorales et la mise en application par les agents (Police municipale, services techniques,...) a permis que les gestes barrières soient respectés et les règles sanitaires observées.



Le Sous-Préfet constate la bonne tenue du dispositif

Samedi 11 avril, Guillaume Quenet, secrétaire général de la préfecture du Morbihan et Sous-Préfet de l'arrondissement de Vannes, s'est rendu sur notre marché afin de se rendre compte du dispositif mis en place par la commune qu'il a par ailleurs citée en exemple sur de nombreux points. Il s'est réjoui que toutes les mesures en vigueur pour limiter la propagation de la Covid-19 aient été réunies.

Aide aux personnes

Des courses à domicile



« Une quarantaine de personnes se sont portées volontaires pour assurer ce service », explique Vincent Charlin, qui, en collaboration avec les services de la commune a mis sur pied ce dispositif.

« Nous étions en relation avec les commerçants et les pharmacies de la commune auprès desquels nous passions commande », ajoute-t-il. Les personnes étaient identifiées via un formulaire en ligne sur le site de la commune.

Les bénévoles se chargeaient ensuite de la livraison à domicile en fonction du lieu d'habitation. Pour la première journée de démarrage du service, le 1^{er} avril, 20 personnes ont été livrées.

Au final, ce sont près d'une centaine de paniers de courses qui ont ainsi été distribués.

Un service destiné aux personnes isolées, âgées, fragiles ou ne pouvant pas se déplacer a été mis en place pour les aider. L'idée était simple : faire appel à des bénévoles pour porter les courses à domicile. La crainte de certaines personnes pour se rendre dans les magasins, croiser du monde, leur handicap, leur fragilité ou tout simplement parce qu'elles ne pouvaient pas se déplacer ont motivé cette action. Ce service s'est appuyé sur un réseau de bénévoles coordonné par la municipalité.

Chronologie des événements (suite)

- ▶ **23 février** // La France déclenche un plan de réaction à la pandémie de coronavirus, qui repose sur le plan Orsan.
- ▶ **28 février** // 57 cas sont recensés en France. Plusieurs foyers (« clusters » : agrégats) se développent autour de Creil dans l'Oise, les Contamines-Montjoie en Savoie, en Alsace, dans le Morbihan et à l'Assemblée nationale.
- ▶ **29 février** // Au niveau national, les manifestations de plus de 5 000 personnes en milieu fermé sont interdites.

Mars 2020

- ▶ **1^{er} mars** // Les premiers cas sont diagnostiqués Outre-Mer, dans les Petites Antilles, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin.
- ▶ **2 mars** // Dans le Morbihan, qui compte 19 malades, dix écoles primaires et sept établissements du secondaire des communes concernées sont fermés par arrêté préfectoral.
- ▶ **4 mars** // Plus de 200 cas identifiés de Covid-19 en France.
- ▶ **5 mars** // Après l'Oise, le Val d'Oise, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin, Mulhouse, le Morbihan fait partie des foyers d'épidémie où sont prises des mesures renforcées. Les établissements scolaires et crèches sont fermés et les rassemblements de plus de 50 personnes prohibés.
- ▶ **11 mars** // Le ministre de la santé annonce que dorénavant toutes les visites aux EHPAD sont interdites. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) considère l'épidémie de coronavirus comme une pandémie mondiale.
- ▶ **12 mars** // Dans une déclaration télévisée, le président de la République Emmanuel Macron parle de « la plus grave crise sanitaire depuis un siècle ». Il décrète la fermeture des crèches, écoles, collèges, lycées et universités. Le premier tour des élections municipales prévu le 15 mars est maintenu.
- ▶ **13 mars** // Les rassemblements de plus de 100 personnes sont prohibés.
- ▶ **14 mars** // Le premier ministre Édouard Philippe annonce à compter du 14 mars à minuit et jusqu'à nouvel ordre, la fermeture de tous les lieux publics « non indispensables ». Les exceptions sont les pharmacies, les banques, les magasins alimentaires, les stations essence, les bureaux de tabac et les bureaux de presse.
- ▶ **15 mars** // Premier tour des élections municipales : 21 millions d'électeurs se déplacent pour participer au vote. Fermeture effective de tous les lieux publics non indispensables à la vie du pays à la suite de l'annonce du premier ministre faite la veille.

Enfance

Les enfants des personnels prioritaires accueillis



Le maire et Liliane Le Brun, directrice de l'école Marie Le Franc, les enfants accueillis, le personnel municipal et les enseignants volontaires

La commune de Sarzeau s'est mobilisée, dès le premier jour, pour l'accueil des enfants de personnels soignants dans les écoles de la commune.

« Il semblait important, comme pouvaient le demander les instances gouvernementales, de participer à l'effort national et de rendre ce service aux personnes qui travaillent dans les hôpitaux et structures de santé de la région » témoigne David Lappartient, maire de Sarzeau.

Après sa mise en place le 17 mars, le dispositif s'est élargi et accueillait les enfants des personnels prioritaires (personnels soignants bien sûr, mais aussi gendarmes, infirmières,...).

L'accueil des enfants s'est fait au sein de l'école Marie Le Franc et de l'école Saint-Anne. Aidée par les directeurs d'établissement pour la partie « accueil », la commune prenait à sa charge : les garderies du matin, du soir et le déjeuner.

Les repas, préparés au multiaccueil, près de l'école Marie Le Franc étaient livrés aux enfants de l'école Sainte-Anne.

Dispositif 2S2C

Un accueil pour les enfants



Corinne Gontard, Françoise Favreau directrice de l'académie, Benoît Auffret inspecteur de l'académie, David Lappartient maire de Sarzeau, Corinne Jouin-Darras, adjointe à l'éducation

Pour répondre aux besoins des familles dont les enfants n'ont pas été accueillis à l'école tous les jours, un service gratuit (sauf repas et garderie) a été proposé par la commune de Sarzeau aux familles de personnels prioritaires ou dont les parents rencontraient une difficulté pour reprendre le travail du fait d'une présence irrégulière de leur(s) enfant(s) à l'école.

61 enfants ont donc été inscrits au service et y ont participé selon les besoins des familles. Cette initiative s'inscrit dans le dispositif 2S2C (Sport Santé Culture Civisme) de l'Éducation Nationale, relatif à la continuité scolaire. Une convention a par ailleurs été signée le 5 juin par M. le maire et Françoise Favreau, directrice de l'académie du Morbihan en présence de Benoît Auffret, inspecteur de l'Éducation nationale, de Corinne Gontard, adjointe de la directrice de l'académie en charge du premier degré et de Corinne Jouin Darras, adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Au service des plus fragiles

La commune intervient auprès des personnes les plus fragiles (plus de 60 ans, personnes handicapées...) via les services du centre communal d'action sociale du service d'aide à domicile (aide à la vie quotidienne, courses...).

Pour répondre aux besoins des personnes isolées, la commune avait mis en place un accueil téléphonique aux heures habituelles d'ouverture. Une adresse mail dédiée (coronavirus@sarzeau.fr) a par ailleurs été créée à destination des personnes ayant besoin d'aide ou se posant tout simplement des questions pratiques.

Chaîne de solidarité

Un formulaire en ligne sur le site internet de la commune permettait également aux personnes nécessitant de l'aide de s'inscrire. De la même façon, les personnes bénévoles souhaitant apporter leur aide pouvaient également se signaler via ce même formulaire. Au total ; plus de 150 bénévoles, de tous horizons et de tous âges, se sont proposés pour apporter leur soutien à nos aînés. Les services du CCAS ont également été à pied d'œuvre pour assurer les services quotidiens. La difficulté majeure étant de respecter les gestes barrières chez les bénéficiaires, d'entrer dans leur quotidien avec la crainte bien évidemment de transmettre le virus. De même, à la Résidence des Chênes, toutes les précautions ont été prises dès le départ pour confiner au mieux les résidents. Aux premiers jours du confinement, les visites ont été interdites et les contacts limités à l'instar des deux Ehpad de la commune. Ces précautions, le travail des personnels, leurs liens privilégiés avec les résidents ont sans nul doute permis qu'aucun cas ne soit décelé dans nos structures d'accueil pour personnes âgées alors que dans le reste de la France, le nombre des personnes touchées par le virus s'est multiplié.

Comment allez-vous ?

Toujours avec l'aide de nombreux bénévoles et en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale, les personnes de plus de 75 ans (dont nous avons les coordonnées) ont été appelées afin de prendre de leurs nouvelles. Cette initiative ne se substituait pas aux différents services d'aide à la personne mais permettait d'établir un lien avec elles, de les rassurer parfois et de les aider à mieux surmonter le confinement qui parfois pouvait peser.



Sur le vif

En plein confinement, le 16 avril, une canne et ses 12 cannetons ont entrepris de descendre la rue du Maréchal Foch transformé en boulevard par l'absence de véhicule.

Vu sur le groupe Facebook : Tu es de Sarzeau si... et partagé par la commune !



Economie

Une visière anti-projection « made in Sarzeau »



Dès les premières semaines de la crise, une solidarité s'est rapidement créée. Elle a pris diverses formes : couturières, bénévoles, commerçants, entreprises... Beaucoup ont apporté leur pierre à l'édifice de l'entraide.

L'entreprise Guardtex à Sarzeau, société spécialisée dans les dispositifs de protection des personnes et équipements dans le monde du nautisme, s'est lancée immédiatement dans la fabrication de boucliers faciaux. Après avoir créé un prototype en quelques heures, ils ont mis à profit leur expérience et leur matière première pour équiper les soignants, dans un premier temps, et les collectivités dans un second temps.

L'entreprise a fourni, à prix presque coutant, des hôpitaux comme Brest, Angers, Rennes, Redon ainsi que des communes et des communautés de communes (dont Golfe du Morbihan Vannes Agglomération).

La commune de Sarzeau a également fait l'acquisition d'une centaine de visières (en plus de celles fournies par GMVA) afin d'équiper et protéger les agents mais également pour en fournir gratuitement aux commerçants qui le souhaitaient.

La société a par ailleurs fourni gracieusement 9 000 pièces de tissu à la commune permettant ainsi la confection de 4 500 masques par les bénévoles.

Tous saluent cette initiative qui a permis d'équiper des milliers de personnes en visières et masques « made in Sarzeau ».



Guardtex
 ZA de Kerollaire Nord - 18 rue de Govean - Sarzeau
 Tél. 02 97 46 11 87

Chronologie des événements (suite)

- **16 mars** // À 20 h, le président de la République, Emmanuel Macron, prononce une allocution retransmise en direct par les chaînes de télévision et les stations radio nationales. Il annonce la mise en place de nouvelles dispositions entrant en vigueur le lendemain à midi pour une durée minimale de quinze jours :
- Tous les déplacements seront réduits au strict nécessaire et avec un justificatif, les « réunions familiales ou amicales ne seront plus permises », chaque infraction à cette nouvelle règle « sera sanctionnée » ;
 - Les frontières de l'Espace Schengen seront fermées ;
 - Les voyages entre pays non européens et de l'Union Européenne seront suspendus. Les ressortissants français pourront tout de même rentrer en France ;
 - Le second tour des élections municipales est reporté. Toutes les réformes en cours sont elles aussi « suspendues ». Un projet de loi permettant au gouvernement de répondre à l'urgence et, lorsque nécessaire, de légiférer par ordonnances dans les domaines relevant strictement de la gestion de crise, sera présenté en Conseil des ministres sous 48 heures ;
 - Une nouvelle politique de préservation des masques est instaurée. Ceux-ci sont désormais réservés en priorité pour les hôpitaux et médecins ;
 - Un service minimum de garde pour les enfants des soignants est mis en place. Les taxis et les hôtels seront mobilisés pour le personnel des hôpitaux ;
- **17 mars** // À 12h : entrée en vigueur du confinement en France, annoncé la veille lors d'une intervention du président de la République.
- **22 mars** // Adoption de la loi sur l'état d'urgence sanitaire qui autorise le gouvernement à gouverner par ordonnances.
- **27 mars** // Le premier ministre Edouard Philippe prolonge le confinement national au moins jusqu'au 15 avril 2020.

Masques de protection

Une distribution exemplaire



Dès le premier jour du déconfinement, le lundi 11 mai, une distribution de masques a eu lieu ainsi que le lendemain mardi 12 mai sur six sites de distribution répartis sur l'ensemble de la commune



Ce sont plus de 15 000 masques qui étaient disponibles pour la population Sarzeautine à raison de deux masques par personne

Initiative

Usine Invisible

Une idée est née près du pays d'Auray suite à la pénurie de masques et à la difficulté pour les communes d'en recevoir suffisamment et dans les temps : elle s'appelle l'Usine Invisible.

Inspirée du modèle de l'Économie sociale et solidaire, l'Usine Invisible est un réseau, organisé et sécurisé, de couturières professionnelles et amateurs d'un même territoire. Près de 1500 se sont portées volontaires pour rejoindre l'Usine Invisible. L'outil ainsi maillé présentait une capacité de production exponentielle de masques barrières en tissu.

Intéressées par cette capacité locale, efficace et rapide de production, les collectivités du Morbihan ont répondu favorablement à l'appel de l'Usine Invisible. La plupart ont passé commande pour équiper leurs agents, en vue du déconfinement.

Ce sont au final plus de 172 000 masques qui ont ainsi été fabriqués et distribués pour les collectivités.

Les bénévoles

Sarzeautins très actifs

Les bénévoles ont joué un rôle extrêmement important dans la gestion de cette crise. Ils sont intervenus à tous les niveaux : que ce soit dans la confection de près de 4500 masques, dans les livraisons de ces derniers pour les plus âgés en passant par la logistique sur les sites. Un grand merci à eux !

Le saviez-vous ?

Que veut dire Covid 19 ?

C'est un acronyme qui vient de l'anglais, pour « Corona virus disease 2019 », 2019 étant l'année de son apparition, et « disease » signifiant « maladie ». Ce nom a été choisi par l'organisation mondiale de la santé en février 2020.

Vie associative

Tout un pan de la vie locale en sommeil

Durant cette période de crise, tout un pan de la vie locale a été en sommeil : les associations.

Comme tous, le milieu associatif a été touché de plein fouet par « la crise ». Qu'elles soient culturelles, sportives, de quartiers, elles ont dû s'adapter et faire face à de nombreuses problématiques notamment pendant le confinement : impossibilité d'accéder aux salles, de tenir des réunions autrement qu'à distance. Les annulations d'événements se sont succédées au fil des semaines. L'incertitude était de mise à chaque report du confinement où, les yeux rivés sur le calendrier et les annonces gouvernementales, les associations ont dû s'adapter. Cet été, de nombreux événements ont été annulés ou reportés.



N'hésitez pas à consulter le site Internet de la commune sarzeau.fr (rubrique Agenda) ou le site Internet de l'Office de Tourisme golfedumorbihan.bzh pour vous tenir informés des fêtes et événements prévus cet été et en septembre



Solidarité

Une belle initiative



Les initiatives solidaires ont été nombreuses sur notre territoire et le seront, nous l'imaginons et l'espérons, encore bien après cette période de crise sanitaire.

Marie-Thérèse de Rapid'Couture, place des Trinitaires, a conçu bénévolement 3000 masques en un mois et demi à partir de draps donnés par ses clients qu'elle a offert à la population via différents commerces (Restos du Cœur, Proxi de St Jacques, Carrefour Market...). Depuis, l'enseigne est bien sûr à nouveau ouverte ; elle y vend ses masques en tissu. Un grand bravo pour cet élan de générosité.



Rapid'Couture
4 place des Trinitaires
Tél. 02 97 48 23 06

Mémoire

Nos vies de confinés : témoignages

La commune de Sarzeau a invité tous ses concitoyens à sauvegarder le souvenir de ces mois de confinement. Jean-Paul Delessard, écrivain habitant Sarzeau, est à l'initiative du projet : réunir des témoignages pour créer avec l'aide de la mairie une œuvre collective, en invitant jeunes et moins jeunes à prendre la plume et à rapporter par écrit leur vécu de Sarzeautins confinés. « *Qu'éprouvez-vous quotidiennement ? Que vous manque-t-il le plus ? Cela vous rappelle-t-il d'autres souvenirs ? Quelles réflexions vous inspirent la traversée de ces événements ? Avez-vous été témoin de faits amusants, singuliers ou au contraire consternants... En substance : Comment vivez-vous cette période ? Quels souvenirs en garderez-vous ?* » L'objectif est de sauvegarder un morceau de l'histoire locale en réunissant des centaines de petits textes et plus si possible en un recueil que chaque famille sarzeautine aura à cœur de découvrir et conserver.

Chronologie des événements (suite)

Avril 2020

- ▶ **3 avril** // L'Académie nationale de médecine recommande le port obligatoire de masques protecteurs pour les sorties. Elle recommande au grand public d'utiliser des masques « alternatifs » afin de ne pas priver le personnel soignant des masques médicaux traditionnels, en pleine pénurie.
- ▶ **13 avril** // 4^e allocution du Président de la République liée au Covid-19. Le confinement est prolongé jusqu'au 11 mai 2020.

Mai 2020

- ▶ **11 mai** // Le déconfinement tant attendu arrive. Les mesures emblématiques de ce dernier sont :
 - la suppression de l'autorisation de sortie,
 - l'obligation du port du masque dans les transports,
 - la reprise du travail dans les commerces, à l'exception des restaurants,
 - la rentrée très progressive des écoles
 - la limitation des déplacements à plus de 100 kilomètres de son domicile.
 Le déconfinement fait l'objet d'un protocole sanitaire concernant les écoles communiqué par le gouvernement aux Préfets et aux maires. Il fait aussi l'objet d'un protocole national de déconfinement adressé aux entreprises.
- ▶ **16 mai** // Les Préfets autorisent l'ouverture des plages en mode dynamique.
- ▶ **2 juin** // La France entre dans sa deuxième phase de déconfinement. Les bars, restaurants, piscines... rouvrent. Les rassemblements restent limités à 10 personnes et les gestes barrières sont plus que jamais d'actualité.
- ▶ **14 juin** // Le Président de la République annonce le passage en zone verte de tout le territoire sauf Mayotte et la Guyane, la réouverture des restaurants et des écoles à compter du 22 juin mais le maintien des mesures barrières.

Le saviez-vous ?

Déconfinement : un mot est né

Confinement est un mot qui existait depuis le XV^e siècle. Déconfinement, quant à lui, n'existait pas et est tout naturellement apparu lors de la crise offrant ainsi, dès le début de la période, une perspective de sortie.



Parc Naturel Régional

Savoir-faire chaumier : du champ au toit des maisons

Le Parc Naturel Régional mène depuis 2014 des inventaires liés aux savoir-faire et métiers traditionnels et contribue à l'inventaire national du Patrimoine Culturel Immatériel piloté par le Ministère de la Culture dans sa mise en œuvre de la Convention UNESCO de 2003. Cette année ce sont les chaumiers qui ont été mis à l'honneur.



Le Golfe du Morbihan compte de nombreuses maisons couvertes en chaume et sur le territoire du Parc en lisière (Baden, Brec'h), des roselières sont en exploitation. Les couvreurs et les récoltants participent à son identité et à ses paysages. Le Parc a exploré ces savoir-faire chaumiers, à la croisée des patrimoines naturel, culturel et paysager, par un travail d'inventaire et de valorisation.

Les savoir-faire chaumiers concernent l'ensemble des connaissances, des gestes et des techniques liés à la mise en œuvre du chaume, depuis la gestion du marais, sa récolte, son conditionnement, sa pose en couverture et son entretien.

Historiquement attestées sur le territoire du Parc Naturel Régional, les couvertures en chaume (en roseau dans les zones de marais ; en paille de seigle en zone rétro littorale) ont régressé au 20^e siècle, remplacées par l'ardoise, avant de connaître un nouvel essor dans les années 1970, avec l'avènement du roseau et de la « technique hollandaise ». Utilisée actuellement par les couvreurs en chaume sur le territoire, elle consiste à prendre en étau le chaume entre le liteau de charpente et une barre de fixation horizontale. Malgré l'évolution de ces techniques et la mécanisation, les savoir-faire chaumiers se caractérisent par des gestes qui nécessitent plusieurs années de pratique pour être maîtrisés. Avant la professionnalisation de cet artisanat, la couverture était autrefois entretenue par des journaliers agricoles.

Dans le cadre de cet inventaire, la commune de Sarzeau a recensé neuf chaumières : quatre à Suscinio, cinq à Landrezac, Le Roaliguen, Trévenaste, St Jacques et Bréhuicidic.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet du Parc : www.parc-golfe-morbihan.bzh/les-savoir-faire-chaumiers

Randonnée

Platelage du Roaliguen



Le platelage permettant de longer le littoral du Roaliguen vers le Domaine des Grèves était arrivé en fin de vie et devenait dangereux. Son démontage et son remplacement ont commencé en février et après interruption du chantier en raison du confinement, il a pu être terminé juste avant la saison estivale à la grande joie des nombreux promeneurs ou des usagers de la plage. Long de 450m, il vous permet de parcourir le sentier côtier et de voir la mer sans avoir à passer sur la dune. Plusieurs accès vous permettent de descendre vers la plage.

Littoral

Des travaux sur le sentier côtier du Logeo



Il est désormais possible de rejoindre à pied le sentier côtier depuis l'impasse du Logeo qui est également un accès réservé au fonctionnement du chantier ostréicole L'Équinoxe.

La commune invite les promeneurs à respecter et ne pas entraver le travail du chantier ostréicole. Ils doivent impérativement rester sur le cheminement aménagé pour les piétons exclusivement.

Afin d'assurer la sécurité des promeneurs, plusieurs escaliers devenant dangereux ont été remplacés le long du sentier côtier de la Pointe du Logeo.

Patrimoine maritime

« Ma Prémérée » dans les eaux de Sarzeau



L'association des Vieilles Voiles de Rhuy est désormais propriétaire de « Ma Prémérée », un sinagot atypique aux voiles bleues, particularité surprenante car la plupart ont une coque noire (symbole des bateaux de travail), deux mats et surtout des voiles ocre. Construite à partir des plans d'un sinagot du même nom au chantier Querrien au Bono en 1933, Ma Prémérée, mesurant 9,6 mètres, est sortie des célèbres chantiers du Guip à l'Île aux Moines en 1981. Elle était la propriété d'une association de passionnés Les Voiles du Passage, basée sous le pont de Kerisper à la Trinité. Elle est arrivée début juin au port du Logeo.

Le saviez-vous ?

« Ma Prémérée » a par ailleurs eu une carrière cinématographique en apparaissant dans une publicité de 1982 pour les boîtes de thon « Petit Navire » dont le logo a la particularité d'avoir les voiles bleues. On y voit le sinagot entrer dans le port de Belle-île.

Le sinagot

Bateau de pêche emblématique du Golfe du Morbihan, le sinagot était utilisé par les pêcheurs de Séné. Les Amis du sinagot en possèdent trois et la ville de Séné un, ce sera donc le 5^e à mouiller dans le golfe.

Comment les reconnaître ?

Le « Joli Vent » possède un liseré vert, le « Mab Er Guip » un rouge, les « Trois Frères » est bleu. Celui de Séné, le « Jean et Jeanne » est noir et celui « Ma Prémérée » est jaune.

Environnement

Les algues sur la Presqu'île de Rhuy



Cet été encore la commune sera probablement soumise à des arrivées d'algues, plus ou moins importantes. Nous vous rappelons que l'échouage est un phénomène naturel amplifié par les conditions météorologiques, de tempêtes, de houle et de marées.

Les plages de Penvins et de Saint Jacques, régulièrement sujettes à ces échouages sont nettoyées en priorité. Afin d'éviter toute nuisance liée à la décomposition des algues (émission d'H₂S), ces secteurs sont nettoyés le plus rapidement possible par un prestataire qui transporte ensuite ces

algues afin qu'elles soient épandues sur les parcelles agricoles les plus proches.

Si une plage est touchée, il suffit parfois de faire 1 ou 2 km pour trouver une plage sans algues, le temps que cette dernière soit nettoyée.

Rappel important : durant les chantiers de ramassage des algues (qui ne peuvent se faire qu'aux heures de basse mer) merci de respecter scrupuleusement le balisage en place pour éviter tout risque d'accident.

Sarzeau est attentive à son environnement : afin de protéger les espaces naturels et les espèces, la commune nettoie les plages de manière raisonnée. La laisse de mer est conservée, la végétation du haut de plage est maintenue et les engins ne vont pas sur les zones les plus naturelles.



Plus d'informations ?

Un flyer et des panneaux sont disponibles dans les différents postes de secours, en mairie et sur sarzeau.fr

Et les algues vertes ?

La prolifération des algues vertes sur notre territoire est fréquente (comme sur toute la côté sud Bretagne). Néanmoins, cette année, ce type d'algues a bénéficié de conditions favorables (eaux plus chaudes, ensoleillement, faibles pluies au printemps) pour se développer notamment sur les zones de platiers rocheux (comme au large de la Presqu'île).

Quels sont les risques ?

Les algues vertes ne représentent aucun danger pour la santé lorsqu'elles sont en mer ou déposées depuis peu, en faible épaisseur, sur la plage.

En revanche, en cas d'accumulation importante, leur décomposition au soleil entraîne la formation de vase et le dégagement de gaz dangereux pour l'homme et pour les animaux. Marcher sur ces zones putréfiées peut présenter un risque pour la santé.

Selon l'accessibilité du site, certaines zones peuvent être nettoyées ou non, voire interdites. Les zones à risque sont régulièrement contrôlées et des panneaux explicatifs sont installés.

En cas d'impossibilité de ramassage, dans des secteurs difficiles d'accès notamment comme les rochers ou les vasières, les zones concernées sont interdites.

Des panneaux explicatifs sont installés aux accès des zones à risques.



Viticulture

Les vignes renaissent à Sarzeau

Depuis quelques années déjà, les élus de Sarzeau, appuyés par le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, souhaitent favoriser la renaissance de pratiques vitivinicoles harmonieuses et respectueuses de son environnement sur le territoire sarzeautin.



C'est aujourd'hui chose faite. Le projet est entré dans sa phase la plus concrète au printemps avec le travail du sol : nettoyage de la parcelle, travail et préparation des terres, réalisation d'une clôture (clôture spéciale visant à limiter l'entrée de la faune et notamment des sangliers).

La phase la plus impressionnante est sans nul doute la plantation des 27 000 pieds de vignes par trois spécialistes venus de Nîmes en un alignement parfait ! L'étape suivante, le palissage, a suivi de près et permettra à la vigne d'être maintenue en attendant les prochaines étapes.

Des porteurs de projet expérimentés

Originaires de Champagne-Ardenne, Guillaume Hagnier et Marie Devigne sont arrivés sur la Presqu'île avec leurs deux enfants en janvier 2018.

Ancien employé viticole dans deux maisons de champagne de 20 hectares et de 8 hectares situées sur la Côte des Blancs pendant près de 12 ans, Guillaume connaît parfaitement la vigne et le vin, de la plantation à la mise en bouteille.

En juillet 2019, ils ont obtenu les droits de plantation auprès de FranceAgrimer pour que la commune puisse planter 6 ha de vignes sur les terres du Poulhors et ainsi vinifier et commercialiser ce vin.

Un projet écologiquement responsable

Le vin commercialisé aura le label « Agriculture biologique ». Les 6 hectares (27 000 pieds) vont accueillir trois cépages différents choisis en fonction de la nature du sol, du climat et de la Méridienne : Chardonnay, Chenin, Cabernet franc.

Au total, 35 000 bouteilles seront produites et vendues en circuit court avec 2/3 de vins blancs (tranquille et méthode champenoise) et 1/3 de vin rosé et rouge.

“

*Les vignes à Sarzeau
ou comment concilier
environnement,
biodiversité,
patrimoine
et paysage*”

”

Calendrier prévisionnel

- ▶ Plantation : printemps 2020
- ▶ Construction du hangar agricole : 2021
- ▶ Construction du chai : 2023
- ▶ 1^{ère} vendange : septembre 2023
- ▶ Mise en bouteilles : 2024

Appel à témoignages

Dans le cadre du projet de renouveau de la vigne à Sarzeau ; la commune recherche tous documents iconographiques ou témoignage écrit ou oral sur son passé viticole ou de façon plus générale, sur la production d'alcool à Sarzeau : le vin et le cidre, les vignobles et les vergers. Merci pour votre contribution auprès du service patrimoine.

Contact :
environnement@sarzeau.fr
Tél. 02 97 48 29 67



Découvrez le vignoble

Nous vous proposons de vous faire découvrir un peu l'histoire des cépages du Poulhors au fil des bulletins municipaux ; et pour commencer savez-vous ce qu'est un cépage ?

Un cépage est une variété cultivée de l'espèce botanique *Vitis vinifera*. La science qui étudie les différents cépages s'appelle l'ampélographie (depuis le 17^e siècle). Elle regroupe leur description et identification, leur comportement vis-à-vis du milieu (aptitudes culturales et œnologiques) et l'étude de leur évolution.

Elle se base, depuis la nuit des temps, sur des critères morphologiques (rameau, feuille, baie, grappe) et a été révolutionnée par l'apparition des critères génétiques (marqueurs moléculaires, analyses ADN) et du traitement des données par la bio-informatique. Les cépages actuels sont le fruit et les témoins d'une très longue histoire...

Tout a commencé au Néolithique, avec l'apparition de vignes sauvages de l'espèce *V. vinifera* (les Lambrusques). C'est ensuite la main de l'Homme qui a domestiqué, sélectionné la vigne pour donner naissance aux cépages cultivés.



Environnement

Tri du verre

Aujourd'hui, chaque habitant du Sud-Est Morbihan trie en moyenne 55 kg* de verre par an.

C'est bien, mais nous pouvons encore faire mieux !

Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont recyclables à l'infini. Ce recyclage permet de préserver la ressource naturelle qu'est le sable, de limiter la consommation d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le tri de tous les emballages en verre est donc essentiel : les bouteilles, petits pots de bébé, pots de confiture, flacons de parfum...

tous ces emballages en verre se recyclent alors, triions-les tous !

Le verre « vaisselle » doit être dirigé en déchèterie

Un verre, un bol, une assiette ou un plat en verre, ne sont, quant à eux, pas admis dans la filière de recyclage du verre, en raison de leur température de fusion supérieure à celle du verre d'une bouteille ou d'un bocal.

La porcelaine, la faïence, le grès, un miroir, une ampoule ou encore une vitre sont également à écarter de la colonne à verre. Mélangés par erreur avec les emballages en verre, ils détériorent la qualité de production du nouveau verre. Dans ce cas, le bon geste de tri est la déchèterie, dans le cas « non valorisables » ou « gravats » pour la porcelaine et la faïence.

Le verre déposé dans la poubelle jaune ou dans la poubelle d'ordures ménagères est non seulement dangereux pour les agents mais nuit à la qualité des composts et coûte très cher à la collectivité

En 2018, le SYSEM a comptabilisé plus de 1 500 tonnes de verre dans les installations de traitement de déchets. Ce verre déposé avec les ordures ménagères ou la collecte

sélective au lieu d'être déposé dans les colonnes à verre représente un réel danger pour les agents de collecte et les agents de tri, car il arrive très souvent brisé dans les installations (centre de tri ou Unité de Valorisation Organique). Il provoque des usures précoces des machines, et nuit à la qualité du compost produit par l'UVO. Le verre brisé est alors dirigé vers les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux, il est destiné à être enfoui.

Le SYSEM, a estimé qu'en 2018, le coût du verre arrivé dans les installations de traitement à Vannes (centre de tri et UVO) représentait près de 160 000 € pour la collectivité. Ce coût est répercuté aux foyers dans la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Le tri du verre est donc un geste très important

S'il est déposé dans les colonnes, le verre peut être valorisé dans des conditions de sécurité optimum dans les filières de recyclage. Il sera fondu puis transformé en nouveaux contenants pour allier préservation des ressources naturelles et économies financières et cela, à l'infini !

Patrimoine maritime

Reconstruction du Père Daniel



Le Père Daniel a subi en juillet un abordage par un semi-rigide alors qu'il était au mouillage dans le port du Logeo. Les experts du chantier du Guip à l'Île aux Moines ont conclu que le bateau n'était plus en état de naviguer sans réparations importantes.

Il a donc été décidé entre l'association Vieilles Voiles de Rhuys et la commune de

Sarzeau, une reconstruction totale à l'identique du bateau, avec toutefois le recours pour la coque à des essences de bois plus résistantes que celles d'origine du Père Daniel (chêne au lieu de pin) et quelques modifications mineures du plan de coque.

Les travaux sont confiés aux Ateliers de l'Enfer (Association Fédération Régionale de la Culture et du Patrimoine Maritime de Bretagne) de Douarnenez et pourraient débiter cet automne pour une remise à l'eau au printemps-été 2021. La commune recherche des partenaires financiers pour mener à bien ce projet.



Contact :
Service patrimoine
Tél. 02 97 48 29 60

Vous avez aimé !



L'origine de la vigne serait l'Asie

On la retrouverait ensuite en Amérique à la fin de l'ère Tertiaire, puis sur le pourtour méditerranéen.

Les premières domestications ont eu lieu il y a 6 ou 8000 ans, dans la région du Caucase du Sud (Géorgie, Arménie, nord de la Turquie et de l'Iran). La vigne serait un des premiers fruits à avoir été domestiqué, après les céréales.

Petit à petit, la progression de la domestication s'est faite par voies maritimes et terrestres. D'est en ouest, depuis le Proche-Orient, Moyen-Orient, la région balkanique, la péninsule italienne, ibérique, la France. Et bien sûr aussi vers l'Orient mais ce chemin n'a pas encore été assez étudié.

Puis, plus tard, dans le nouveau monde viticole, avec la découverte de l'Amérique : en Amérique Centrale, du Nord (Californie), du Sud (Chili, Argentine), ensuite en Afrique du Sud et les deux dernières étapes en Australie et Nouvelle-Zélande.

Une histoire complexe

Des descriptions précises des cépages ont débuté à l'Antiquité. Mais, même si la Bible, les écrits grecs, les romains, parlent d'eux, leurs noms sont inconnus et leurs descriptions morphologiques ne permettent pas de les rapprocher de variétés actuelles.

Aujourd'hui, 20 cépages seulement font tourner la planète vin.

Source : Thierry Lacombe, ingénieur de recherche en génétique de la vigne, INRA Montpellier, conférence Les Vendanges du Savoir, la Cité du Vin



Le Conseil
Municipal
des Jeunes

Le CMJ a la parole

Chaque trimestre les enfants du Conseil Municipal des Jeunes nous livrent un article écrit collégialement.

Le confinement

Nous devons vous parler du carnaval et de son bonhomme mais malheureusement à cause de la crise de la Covid-19, il n'a pas eu lieu. C'est pourquoi nous avons décidé de vous parler de notre confinement. Comme tout le monde nous avons été confinés chez nous et c'est pourquoi nous avons décidé de vous parler de notre confinement en quelques mots :

- ▶ Lola : « *Pendant le confinement, j'étais un peu triste de ne pas pouvoir revoir mes amis, mais j'ai pu profiter de tous mes animaux pour jouer avec et j'ai profité du bon temps !* »
- ▶ Juliette : « *Pendant le confinement j'ai profité de ma piscine et je me suis améliorée au ping-pong !* »
- ▶ Boris : « *Confinement tranquille car on a un peu moins le rythme des cours.* »
- ▶ Younès : « *Mon confinement s'est bien passé : j'ai joué dehors, lu un peu Harry Potter et j'ai joué un peu sur les écrans.* »
- ▶ Philomène et sa famille : « *Profiter des petits bonheurs du quotidien pour les partager en famille sous le beau soleil de la presqu'île !* »
- ▶ Nicolas : « *Malgré le confinement, je n'ai pas pu voir mes copains, participer à la commission et à la construction du bonhomme carnaval ce qui aurait été ma première fois. Par contre, j'ai été courir avec mon papa, promener mon chien, j'ai fait des gâteaux, lu... »*
- ▶ Eva et Ilana : « *Nous avons pu nous recentrer sur ce qui était important pour nous et c'est notre famille.* »

Conseils pratiques

Jardinage : comment gérer efficacement ses tailles de végétaux

L'agglomération, en lien avec l'Ademe propose un guide pour gérer efficacement l'entretien des végétaux de son jardin. L'occasion de découvrir quelques astuces pour réduire et valoriser les déchets végétaux de son jardin.

Laisser les tontes de pelouse sur place pour nourrir le sol

La solution la plus simple est la tonte « mulching ». On coupe finement l'herbe et on la laisse sur place. Votre tondeuse n'a pas cette fonction ? Il suffit de tondre une première fois en laissant l'herbe coupée sur place, puis de repasser une deuxième fois le lendemain pour la broyer.

L'opération est très rapide et apporte de nombreux avantages pour la vie du sol qui se nourrit de l'herbe coupée, riche en azote. La pelouse devient donc plus verte, avec moins de mousse et d'herbes indésirables.

Utiliser les tontes de pelouse en paillis

Il est aussi possible de garder la tonte de pelouse pour la réutiliser comme paillis. L'idéal étant de la faire sécher une demi-journée au soleil avant de l'utiliser au pied des arbustes, entre les fleurs ou au potager. Cela permet également de limiter la pousse des herbes indésirables, tout en nourrissant le sol.

Une deuxième vie pour les branches coupées

Si le broyeur constitue une solution pour les grosses branches, une autre alternative est de faire des petits fagots avec un fil de fer, que l'on place sous la haie pour proposer des abris pour la biodiversité. On peut aussi les faire sécher pour s'en servir dans la cheminée ou le barbecue. Pour les petites branches, elles peuvent être broyées à la tondeuse puis servir de paillis, sous la haie.

1 heure = 10 heures

Une heure passée à recycler des végétaux, c'est 10h gagnées en entretien.

En utilisant efficacement ses déchets verts, il n'est plus nécessaire :

- ▶ d'aller acheter du paillis, du compost ou de l'engrais
- ▶ de bêcher et désherber ou très peu, l'essentiel étant fourni pas la matière en décomposition
- ▶ d'arroser fréquemment durant l'été car le paillis conserve la fraîcheur...

Pour télécharger le guide **Mon jardin zéro déchet**, rendez-vous sur www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh



Le saviez-vous ?

Entre le 15 mars et le 31 juillet, il est interdit de tailler les haies.

Sites de reproduction, de nourrissage et de refuge pour de très nombreuses espèces d'animaux, les haies sont un véritable écosystème en elles-mêmes qu'il convient de protéger.

Pêche à pied

Le site internet qui vous dit tout !

www.pecheapied-responsable.fr informe les pêcheurs à pied sur :

- ▶ **L'état des sites de pêche** : des fiches (par secteurs de pêche suivis) renseignent sur la qualité microbiologique moyenne basée sur les données des trois dernières années.
- ▶ **Les alertes** : en vérifiant qu'il n'existe pas d'interdiction temporaire de pêche sur le secteur de pêche (information actualisée en temps réel dès parution d'un arrêté municipal ou préfectoral).
- ▶ **Tout savoir sur la pêche à pied** : en se renseignant sur les réglementations des pratiques (périodes de pêche, quotas, tailles des prises...).



www.pecheapied-responsable.fr

Aménagement

Une nouvelle aire de jeux au Bois de La Grée



Le réaménagement de cet espace naturel à « deux pas » du centre-ville touche à sa fin puisqu'une aire de jeux vient d'être installée pour le plaisir des plus jeunes. Elle se compose d'une structure « cabane » avec un toboggan et des filets à grimper, une balançoire nid d'oiseaux, une poutre à bascule et un jeu à ressort. Cette aire de jeux est destinée aux enfants de 3 à 10 ans selon les structures (voir panneau sur le site). Le sol amortissant est composé de copeaux naturels non teintés, répondant aux normes européennes afin de créer un espace sécurisé (sans aucune écharde). Ce revêtement présente l'intérêt d'être écologique mais aussi hygiénique puisqu'il est en général boudé par les chiens et chats qui préfèrent le sable. L'absence de clôture permet de profiter librement du paysage et de l'espace naturel environnant en toute sécurité.



Focus sur

Tango Sarzeau - Golfe du Morbihan

Ouverte depuis un an, l'école de Tango Argentin «Tango Sarzeau - Golfe du Morbihan» compte au total 48 adhérents dont 22 résidents de la commune de Sarzeau. L'objectif est double : la pratique et la pédagogie pour trouver le plaisir de la danse bien maîtrisée et les rendez-vous événementiels pour vivre et offrir la passion du tango sur le territoire.

- **Un atelier hebdomadaire** : chaque vendredi, chaque dimanche, 20 à 25 participants se forment avec le cours technique suivi d'une pratique pour s'entraîner. Cet atelier est aussi une occasion offerte aux curieux ou amateurs de découvrir le Tango Argentin.
 - **Des stages pédagogiques** : Tango Sarzeau - Golfe du Morbihan assure le suivi régulier de ces pédagogies choisies auprès de maîtres : Carlos et Mirella Santos David, des Pays-Bas, multi-finalistes au Mondial de Tango à Buenos Aires en 2016-2017-2018-2019. Dante et Monik Dominguez vivent entre l'Argentine et Bruxelles où ils ont créé la School Tango. Professeurs et artistes réputés sur les scènes mondiales, venus les 15-16-17 novembre 2019 au Manoir de Kerbot avec 40 inscrits, le 16 février 2020 à Kerollaire avec plus de 50 inscrits et Mariano Guana, argentin.
 - **Un jumelage prometteur** : partenariat d'événements culturels et touristiques, un pont entre le Golfe du Morbihan et la Mer des Caraïbes, Tango Sarzeau - Golfe du Morbihan a signé une convention avec Tango Revo, association de Martinique organisatrice du Festival des Caraïbes, qui a connu un succès international pour sa 2^e édition en février 2020.
 - **Le 1^{er} « Festival de Tango Argentin Golfe du Morbihan »** du 3 au 11 juillet 2021 à Sarzeau, Arzon, Port du Crouesty, Port-Navalo. Ce sera la fête du Tango Argentin : masterclass danse, masterclass orchestre, stage peinture, conférence, cinéma, concert, flash mob, milongas, shows...
- Covid-19 : Tango Sarzeau - Golfe du Morbihan a anticipé une éthique de responsabilité dès le 21 février en suspendant toute activité. La reprise se fait par pallier, dans les conditions de sécurité adaptées en proposant, dans un premier temps, des ateliers pédagogiques pour tous niveaux.



Contact : www.tango-sarzeau.fr
 Facebook : Tango Sarzeau-Golfe du Morbihan
 contact@tango-sarzeau.fr - Tél. 06 32 58 14 69 / 06 82 14 08 52

Rentrée scolaire
2020-2021

Le point sur la rentrée

Vers le local et le bio

Pour la rentrée scolaire 2020 / 2021, la commune de Sarzeau et son partenaire Armonys restauration font un pas de plus vers le local et le bio en relevant le défi « cuisine à alimentation positive » proposé par GMVA.

Une nouvelle tarification élargie

Par délibération, le Conseil Municipal a voté les nouveaux tarifs qui seront applicables dès le mois de septembre et relatifs aux activités de l'Enfance/Jeunesse. Parmi ces nouvelles mesures, l'éclatement des tarifs en huit tranches au lieu de quatre afin de favoriser l'accès aux prestations périscolaires pour le plus grand nombre.



Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet de la commune www.sarzeau.fr

Portail Famille : les dossiers en ligne



Pour la rentrée scolaire 2020-2021, les parents auront la possibilité, via leur espace privé (et sécurisé) sur le Portail Famille, de compléter en ligne les dossiers qui sont demandés chaque année (fiche enfant/dossier famille) et de joindre les pièces attendues en direct par ce biais.

Sur le constat que certains enfants oublieraient de s'inscrire le matin pour la cantine, les parents auront dorénavant la possibilité de faire l'inscription à la restauration scolaire de leur enfant via cet espace. Cette nouvelle mesure vise à réduire le gaspillage alimentaire et à ajuster au mieux les commandes passées par le prestataire.

Bureau d'information touristique - Sarzeau

L'office de tourisme Golfe du Morbihan Vannes Tourisme et ses partenaires sont heureux de vous retrouver avec toutes les précautions sanitaires.

Pour toujours mieux vous accueillir, nous vous proposons trois nouveautés sur notre site www.golfedumorbihan.bzh :

- ▶ Discutez en direct avec l'équipe (chat en ligne)
- ▶ Commandez vos documentations touristiques et passez récupérer votre commande (click & collect).
- ▶ Achetez en ligne votre City Pass, produits boutique et billetteries

Juillet-août :

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

Le dimanche de 10h à 13h

Septembre :

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Economie

Nouveau service

RLS vous « remet en selle »



RLS (Rhuys Location Services), réparateur agréé, zone de Kerollaire à Sarzeau, a mis en place une formule « Remise en selle » cet été. Le principe ? Si vous n'avez pas fait de vélo durant des années ou que vous ne vous sentez plus à l'aise pour prendre la route à bicyclette, Eddy Cordier, ancien entraîneur, vous « remet en selle » et vous permet de reprendre paisiblement ce moyen de locomotion. N'hésitez pas !

ZA de Kerollaire - 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 99 21
www.rhuyslocationservices.com

Tourisme

Plan de relance de l'économie touristique

L'office de tourisme, lors de son Comité de direction du 14 avril dernier, a validé un plan d'actions ambitieux pour 2020. Ce plan d'actions a permis de réorienter un certain nombre de projets en faveur du territoire et des professionnels de l'économie touristique qui sont durement touchés par la crise sanitaire du coronavirus.

Un plan qui s'appuie sur quatre objectifs :

1. Sauver l'été, soit plus de 50% de l'activité touristique annuelle
2. Faire durer la saison estivale jusqu'aux vacances d'automne
3. Donner envie de Golfe du Morbihan aux clientèles de proximité, doper l'excursionnisme
4. Inviter à consommer local les nombreuses offres et initiatives de nos partenaires qui seront valorisées via des Bons Plans sur le nouveau site web et via des publications sponsorisées sur les médias sociaux.

Le plan de relance se traduit comme suit, sur la base de trois campagnes médias puissantes. Il doit être inspirant et respirant, a été créé sur la base de notre marque « La rencontre avec l'exceptionnel » avec notre slogan bienveillant « Voyageons ensemble ».

Trois campagnes médias puissantes :

- ▶ Campagne télévision sur France TV : parrainage Météo France 3 de juin à décembre. Sept mois de spots TV thématiques quotidiens (nouveau billboard en soutien à l'ostréiculture)
- ▶ Campagne d'affichage urbain sur le City Pass sur les bassins de proximité de Nantes et Rennes (quatre thématiques de loisirs pour valoriser toutes les offres du City Pass : Domaine de Suscinio, Aquarium de Vannes, Cairns de Gavrinis et Petit Mont, Petits Passeurs)
- ▶ Campagne nationale sur les radios RTL et Radio France valorisant en tant que symbole du goût « Les Huîtres du Golfe du Morbihan ».



Nouveau guide rando

Le nouveau Guide de Randonnées Golfe du Morbihan Vannes présente les 45 circuits de randonnée inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée) sur les communes de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération.



En vente 6 € dans nos bureaux d'information touristique et sur la boutique en ligne : golfedumorbihan.bzh

Huîtrescope : guide de l'huître

Véritable outil pédagogique, ce guide a vocation à faire découvrir l'histoire de notre territoire ostréicole à travers les cycles d'élevage de l'huître, la diversité des métiers, la rencontre de contributeurs passionnés, véritables ambassadeurs du territoire. La dernière partie du guide est consacrée au carnet d'adresses de plus de 100 exploitations, lieux de production, de visites, de dégustations...



Gratuit, disponible en téléchargement sur golfedumorbihan.bzh et dans les bureaux d'information touristique



« Voyagez malin »

avec le City Pass Golfe du Morbihan Vannes

Découvrez les incontournables de Vannes et du Golfe du Morbihan au meilleur prix avec le City Pass Golfe du Morbihan Vannes.

- ▶ Accès gratuit à 30 sites incontournables.
- ▶ Plus de 30 réductions et avantages chez nos partenaires.
- ▶ Accès au réseau de bus de l'agglomération.

Nouveautés 2020 : locations de vélos, parking Qpark Vannes, croisières et traversées, ferme fromagère de Suscinio...



En vente dans nos bureaux d'information touristique et sur la boutique en ligne : citypass.bzh

Interview

UN NOUVEAU MANDAT AU SERVICE DES SARZEAUTINS

*David Lappartient a été élu maire, suite aux élections du 15 mars dernier, et entame son 3^e mandat au service des Sarzeautins.
« Vivre à Sarzeau » a été à sa rencontre.*



Vous venez d'être réélu pour un troisième mandat, quel regard portez-vous sur cette élection ?

Je remercie les Sarzeautins pour leur fort soutien. Il est intéressant de voir que nous renouvelons notre score de 2014 avec 70 % des suffrages. Nous sommes honorés de cette confiance qui témoigne d'un large soutien à notre action municipale, à notre proximité et à notre projet. Cette élection a cependant été particulière avec la quasi-impossibilité de faire campagne alors que nous attendions les réunions publiques pour débattre avec la population.

Comment avez-vous vécu le confinement ?

Je suis resté à Sarzeau tout le temps du confinement car le maire doit être à la manœuvre dans une période aussi difficile. Je m'occupais de gérer la crise en mairie tous les matins et parfois l'après-midi et de l'Union Cycliste Internationale par visio-conférence tous les après-midis. J'ai passé aussi plus de temps avec ma famille et j'ai pu observer avec plaisir l'arrivée du printemps.

Votre équipe comporte de nombreux nouveaux adjoints, comment s'est faite leur intégration ?



Il y a effectivement un fort renouvellement car certains des adjoints, présents depuis 2008, n'ont pas souhaité renouveler leur mandat. Les nouveaux adjoints sont motivés et compétents et ils peuvent s'appuyer sur l'expérience des trois anciens. Il y a un très fort investissement de ces adjoints et c'est un travail d'équipe.



Quel type de maire êtes-vous ?

Les habitants me connaissent depuis 12 ans. Je pense être un maire de proximité, qui souhaite aider les gens mais aussi un bâtisseur au sens du portage des dossiers. J'aime faire aboutir les nouveaux projets et je pense savoir mettre du dynamisme. Je suis aussi un maire très attentif aux finances communales. Enfin, et sans doute le plus important, les relations humaines sont les plus grandes richesses d'un mandat d'élu.

Que n'aimez-vous pas dans la fonction de maire ?

Je n'aime pas les pétitions avant d'être venu me voir pour échanger et je reçois de plus en plus de courriers agressifs de personnes qui ne respectent plus la fonction de maire ou qui « exigent » et me disent habiter dans des « quartiers oubliés ». Il n'y a aucun de ces quartiers à Sarzeau ! Heureusement, c'est une infime minorité.



L'intercommunalité est aujourd'hui une réalité. Quel rôle souhaitez-vous jouer au sein de Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération ?

Notre Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys était beaucoup plus adaptée que ces trop grands ensembles voulus par François Hollande. Maintenant que cette intercommunalité est une réalité, il convient de contribuer à la faire fonctionner correctement au service de la population. Je ne serai pas candidat à la présidence mais je suis prêt à œuvrer pour veiller aux services publics de qualité avec une bonne gestion de l'argent public.

Vous avez eu parfois des mots assez durs sur notre agglomération. Étaient-ils justifiés ?

Ils étaient le fruit de ma pensée et je les assume. Je pense que les intercommunalités se sont trop égarées en voulant tout faire au lieu de se concentrer sur ce que l'on fait mieux à une échelle supérieure. Je ne souhaitais pas être candidat à la Présidence de l'agglomération en 2017 et il y avait un consensus sur la présidence jusqu'à ce qu'on s'aperçoive en réunion de « fusion » que les finances allaient dériver. Lorsqu'on nous a présenté un organigramme avec 22 nouvelles embauches, mon « sang n'a fait qu'un tour » comme disait ma grand-mère. Je n'avais pas été élu pour cela et je ne pouvais pas cautionner ce mode de fonctionnement. On expliquait à tout le monde que les fusions devaient générer des économies et la première mesure était de créer plein de nouveaux emplois publics ! La suite, on la connaît et cette forfaiture a malheureusement confirmé mes craintes. Mais il faut maintenant regarder l'avenir avec optimisme car tout cela est de l'histoire ancienne et je n'en tire aucune amertume, juste le sentiment d'avoir perdu trois ans.



© Alexandre Lamoureux

Sarzeau, commune du Parc Naturel Régional, est un territoire fantastique

“

Je reste toujours aussi passionné par les enjeux environnementaux et je continuerai de soutenir le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan”

”

S'agissant du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, serez-vous candidat à votre succession comme Président ?

Non ! Je suis Président depuis 2012 et j'ai la satisfaction d'avoir fait aboutir le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan. J'y ai dépensé beaucoup d'énergie. C'est un travail collectif mais je pense avoir su fédérer tous les élus autour de ce projet. De toute mes réalisations depuis 2008, c'est sans doute l'une de celles dont je suis le plus fier. Quand je regarde mes trois filles au bord du Golfe du Morbihan, dans notre petit village du Duer, je me dis qu'elles vont continuer à bénéficier de cet environnement exceptionnel et je pense y avoir modestement contribué. Mais il faut aussi savoir passer la main et nul n'est indispensable. Je reste toujours aussi passionné par les enjeux environnementaux et je continuerai de soutenir le Parc Naturel Régional. Certains seront surpris de cette décision mais il faut savoir s'effacer pour que d'autres puissent continuer ce travail commun. Les générations futures comptent sur nous et nous devons être au rendez-vous.

Votre programme électoral est dense. Pensez-vous réellement pouvoir le mettre en œuvre ?

Ce n'est pas un programme pour être élu mais un programme pour être mis en œuvre ! Nous l'avons beaucoup travaillé et débattu avec notre équipe. Il est le fruit de ce travail et a fait consensus. C'est le socle de nos engagements vis-à-vis des Sarzeautins. Au cours des deux derniers mandats, nous avons mis en œuvre plus de 92% de nos engagements et nous espérons bien maintenir ce taux de réalisation. C'est sur ce programme que nous demandons à être jugé. Il est ambitieux mais réalisable.



Un nouveau complexe sportif verra le jour au premier semestre 2022

Quelles seront vos priorités pendant ce mandat ?

Nous avons quatre objectifs majeurs : créer les conditions du bien vivre au quotidien, poursuivre un aménagement harmonieux de notre commune, mobiliser pour la transition environnementale et avancer avec optimisme en rassemblant et en s'engageant. À titre d'illustrations, les enjeux liés au logement accessible, à la préservation de notre patrimoine naturel, à la fourniture de services de qualité et à la bonne maîtrise des finances communales recevront une attention particulière.

Quels seront les dossiers emblématiques ?

Il y en aura quelques-uns. Je pense au nouveau complexe sportif, à l'aboutissement du repli des campeurs-caravaniers, aux souterrains de Kerrollaire et de Kergroës, à la rénovation de la maison Lesage, au développement des pistes cyclables ou encore à la rénovation du bâtiment Robert Hiebst. Nous allons investir fortement pendant les six ans à venir et ce sont plus de 40 millions d'euros de travaux et d'équipements qui seront réalisés. Nous envisageons également de mettre en œuvre des opérations de renaturation de sites qui avaient été artificialisés comme la zone de camping de Banastère Nord. Ce sont des projets novateurs mais nous sommes toujours à la pointe quand il s'agit de traduire des engagements forts en matière d'environnement.

Et les vignes ? Pourquoi en avoir replanté ?

Sarzeau est une commune avec un grand passé viticole. Nous souhaitons retrouver cette partie de notre histoire en créant une véritable activité économique et non folklorique. L'évolution du climat rend cela possible et pertinent. L'investissement de la commune est significatif mais c'est aussi une vitrine pour Sarzeau et ce projet fédère. Je suis heureux de voir la vigne sortir concrètement de terre.

S'agissant du logement social, quelle sera votre ambition ?

Le logement accessible est une priorité depuis 12 ans et les résultats sont là. Sarzeau récupère son retard et nous allons continuer à produire des logements accessibles mais en respectant l'intégration au tissu urbain existant. Il y a aujourd'hui 130 demandes environ non satisfaites sur le territoire communal et la loi nous oblige à produire 600 logements, c'est absurde ! Cette loi avait été renforcée sous François Hollande comme pour mieux stigmatiser certaines communes. Il faut être réaliste, aucun bailleur social ne construira les logements dont nous n'avons pas besoin ! C'est aussi une conséquence directe de la fusion au sein de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération et cette obligation n'existait pas avant 2017 car nous étions en Communauté de Communes. Nous allons également continuer à proposer des lots dans des opérations communales pour les jeunes ménages afin de favoriser l'accession à la propriété.



Le logement social est au cœur des priorités

“ Il n'y a pas de démocratie sans pluralité ”

Quelles relations entretenez-vous avec le groupe de la minorité ?

Je respecte leur engagement et je ne doute pas de leur volonté de servir notre commune. Il n'y a pas de démocratie sans pluralité. Nous serons à l'écoute de leurs propositions et nous n'hésiterons pas à les intégrer si elles sont pertinentes comme nous avons pu le faire depuis 12 ans.

Quels sont vos rapports avec les agents communaux ?

Nous avons des agents communaux et du CCAS de grande qualité, investis et qui ne ménagent pas leur peine au service de notre commune. Je veille à la qualité des relations avec les agents en étant attentif à leurs remarques mais en donnant aussi des orientations claires. Leur investissement est une chance pour Sarzeau.



La rénovation de la Maison Lesage, dont le jardin accueille déjà des spectacles et des expositions, fait partie des grands projets du mandat

“

Au cours des deux derniers mandats, nous avons mis en œuvre plus de 92% de nos engagements ”

”

Vous êtes parfois critiqué pour cumuler des mandats et pour présider l'Union Cycliste Internationale qui est en Suisse.

Que répondez-vous à ces critiques ?

Je ne cumule que les mandats que les électeurs m'ont confiés. Je pense qu'il y a de la complémentarité entre ces mandats (maire, Conseiller Départemental et Président du Parc Naturel Régional) et ils donnent aussi plus de force à l'action communale qui elle-même amène du pragmatisme dans les autres collectivités de taille plus importante. S'agissant de l'Union Cycliste Internationale, je suis fier de présider cette belle organisation internationale non gouvernementale qui œuvre au développement du vélo dans 196 pays dans le monde qu'il soit de compétition mais aussi de tous les jours en loisir ou en moyen de transport. Je voyage dans de nombreux pays et cela m'ouvre aussi les yeux sur d'autres cultures, d'autres approches ou d'autres problématiques. On ne se rend pas assez compte de la chance que nous avons en France.

Comment conciliez-vous votre vie de famille avec votre engagement public ?

Ce n'est pas toujours facile car l'engagement public est chronophage. J'ai une femme exceptionnelle et des filles adorables qui comprennent mon engagement mais il est parfois pesant. J'essaye tout de même de veiller à un équilibre avec cette vie de famille. Quand vous êtes maire, c'est 24 heures sur 24 mais il est nécessaire d'avoir des moments en famille.

Calendrier DE L'ÉTÉ*



Juillet

MERCREDI 8 JUILLET

Anniversaire d'octobre

Récits de randonnées canadiennes
Par l'Association les Amis de Marie Le Franc

Au Jardin Lesage
À 18h / Durée : 1h

Lectures à partir de 15 ans / Entrée libre

L'Anniversaire d'Octobre est une suite de récits en forme de haltes successives au Canada, à la rencontre de ses paysages et de ses habitants, que nous propose Marie Le Franc à l'occasion de l'anniversaire de ses 80 ans en 1959. Alors qu'elle a « repris domicile » à Sarzeau, dans son « village côtier du golfe de Bretagne », elle effectue par la pensée et la plume, un retour sur celui de 1957, passé dans les Laurentides canadiennes.

Ainsi Marie le Franc nous propose-t-elle six récits de la vie canadienne, adossés au présent du premier, celui de Sarzeau et de son océan proche, soit sept au total. C'est ce que l'Association des Amis de Marie le Franc souhaite partager avec vous cet été...

Marché nocturne

Les artisans locaux débaleront leurs livres anciens, vinyles, confection, miel, bijoux... dans un marché nocturne hebdomadaire. Tout en déambulant, vous pourrez ouvrir non seulement vos yeux mais également vos oreilles qu'un groupe différent chaque jeudi viendra titiller ! L'association des commerçants organisera une grande **tombola** et des jeux tous les jeudis de 18h à 18h45 avec de nombreux bons d'achat à gagner. Ces moments de partage seront ponctués par des quizz et des blind tests... pour petits et grands !

Tous les jeudis soirs
du 9 juillet au 27 août de 17h à 21h
Centre bourg de Sarzeau

***Sous réserve COVID-19**
Les manifestations prévues au programme cet été à Sarzeau sont susceptibles d'être reportées voire annulées si la situation sanitaire devait évoluer. L'ensemble des événements se tiendront dans le respect des distances et gestes barrières. Le port du masque est recommandé.

Suite à la crise du coronavirus, de nombreux événements ont été annulés ou reportés. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la plupart des associations n'ont pas pris de décision concernant leurs festivités d'été.

Nous vous invitons à consulter le site internet de la commune sarzeau.fr (rubrique Agenda) ou le site Internet de l'Office de Tourisme golfedumorbihan.bzh pour vous tenir informés des fêtes et événements prévus cet été et en septembre.

Malgré tout, la commune s'est attachée à vous proposer une programmation variée et originale. Soyez au rendez-vous !



JEUDI 9 JUILLET

Les Teddyz

Groupe de rock

Place Richemont
De 19h à 20h30

Créant un pont entre les générations, le groupe Teddyz (Andy - guitare chant, et Dom - harmonica) distillent un savant mélange de rock, de blues et de pop ou Elvis, ZZTop, AC-DC, Blues Brothers, Creedence, The Doors et tant d'autres, fusionnent dans une féerie de tubes interplanétaires et populaires qui ont bercé l'adolescence des plus de 50 ans et conquis les jeunes cœurs de rockers de moins de 20 ans. Incontournables de la scène rock et du spectacle vivant depuis 1989 !

JEUDI 16 JUILLET

You Rascal Band

Jazz band, swing, blues



Place Richemont / De 19h à 20h30

You Rascal Band, c'est un hommage permanent à la musique de Louis Armstrong. Du swing au blues en passant par des ballades, le quintet vous joue le répertoire du célèbre trompettiste dans une ambiance New Orleans. You Rascal Band, c'est une porte ouverte à l'évasion, au jazz des années 20-30-40, un voyage dans l'univers de celui que l'on surnommait « Satchmo » Coup de cœur !

JEUDI 16 JUILLET

HOP !

Par la Cie Fracasse de 12

Au Jardin Lesage
À 11h et 19h
Durée : 25 mn
Tout public



HOP ! Un spectacle burlesque, rythmé et chanté. La compagnie Fracasse de 12 vous propose deux rendez-vous sous une forme concentrée de son spectacle HOP ! Venez apprécier 25 minutes du quotidien de ces quatre employés municipaux balayeurs de rue sous l'influence rigoureuse et délirante de leur chef, ces employés municipaux balaient les idées reçues sur leur profession. Quand les instruments de travail se transforment en instruments de musique, toute la poésie de ce quartet décapant se dévoile, dans un ballet urbain fait de chorégraphies dépoussiérantes, rythmes abrasifs et chants recyclables. Hop!, un spectacle qui Fracasse !

MARDI 21 JUILLET

Clara Bellon

Récital lyrique

Anse du Logeo sur une barge
À 19h30 / Durée : 1h

Ce concert est gratuit, ouvert au public,
plus d'infos sur le site de l'artiste :
www.clarabellon.com

Un concert de musique classique « Récital lyrique sur l'eau », avec la chanteuse lyrique soprano Clara Bellon et sa pianiste Akiko Kawakubo. Les deux artistes interpréteront depuis la mer, dans l'anse du Logeo, les plus belles pièces de leur répertoire d'opéra pour vous offrir un instant de musique classique et un concert original sur le Golfe du Morbihan.

Authentique soirée sous le signe de l'opéra où seront mis à l'honneur les célèbres compositeurs comme Offenbach, Mozart, Donizetti, Bellini et Puccini.

MERCREDI 22 JUILLET*Atelier adultes crêpes et galettes sur bilig*

Par l'association An Dañs Kozh



Salle Armorique

Stage galettes de 9h à 12h

Stage crêpes de 14h à 17h

20 € l'atelier

Inscription à christian.jacob669@orange.fr

Renseignements au 06 31 34 39 50

(limité à 6 personnes par atelier)

JEUDI 23 JUILLET*Dame nature*

Randonnée contée

Bois de la Grée

À 19h (rdv à 18h45) / À partir de 5 ans

Si la nature m'était contée...

« Dame nature » sème ses graines d'histoires, à la fois philosophiques pour faire réfléchir et poétiques, vers et sonnets pour découvrir la beauté de notre nature. Chansons et musique botanique fleuriront...

De la graine, à la cime des arbres... L'objectif est de sensibiliser les spectateurs à la nécessité de préserver au mieux notre environnement, et de reconnaître les espèces (arbres et plantes) de leur milieu.

JEUDI 23 JUILLET*BBS Jazz*

Concert de jazz



Place Richemont

De 19h à 20h30

La chanteuse Marie-Anne Amar sera accompagnée de Patrick Maillard au piano, de Fred Laverne à la contrebasse et de Rémi Ruffier à la batterie.

Habitants de la presqu'île de Rhuy, ils seront regroupés à l'occasion de cette soirée à Sarzeau autour de leur amour des grands standards du jazz américain, français et brésilien.

 VENDREDI 24 JUILLET*Musique bretonne traditionnelle sacrée et profane*

Concert de bombarde et orgue par le groupe An Eil Youankiz (La deuxième jeunesse)

Église Saint-Saturnin de Sarzeau

À 18h30 / Durée : 1h

Entrée libre

LUNDI 27 JUILLET*Chants de marins*

Par Les Bourlingueurs

Au Jardin Lesage

À 19h / Durée : 1h

Tout public / Entrée libre

Chants de marins traditionnels, chants de mer, chansons à danser, venez passer un bon moment en compagnie de ce groupe qui vous fera naviguer et danser tout en musique et dynamisme. Ambiance garantie !

MARDI 28 JUILLET*Concours de lecture*

Au Jardin Lesage / À 15h

Inscriptions : mflucas@outlook.fr

ou 06 95 59 28 00

Adultes et enfants

Choisissez un extrait de livre et venez le faire découvrir au public présent !

Livres à gagner.

MERCREDI 29 JUILLET*Démonstration**« 3 tisseuses de liens »*

Au Jardin Lesage

(repli salle Armorique si intempéries)

De 14h à 17h

Depuis la nuit des temps, le fil est présent, c'est un lien vital. Le Collectif des 3 Tisseuses de liens s'en empare, nouant et tissant à partir de matériaux de récupération avec le désir de valoriser le travail artisanal du napperon, reliant les savoirs ancestraux à une vision plus contemporaine, leurs

environnements tendus sont contemplatifs. Métaphores de l'union ils incitent à la méditation touchant jeunes et moins jeunes.

Lors de démonstrations in situ, elles échangent avec le passant, allant à la rencontre de ceux pour qui leurs structures ravivent des pratiques ou leur histoire familiale.

Trois femmes (deux plasticiennes et une licrière d'Aubusson) unies par le même désir de tendre et s'étendre, de nouer des liens et de faire rêver avec une affection particulière en commun pour les dentelles.

JEUDI 30 JUILLET*Abdoul Kamal*

Reggae acoustique



Place Richemont / De 19h à 20h30

Abdoul Kamal est un artiste Sénégalais, originaire de Pikine dans la banlieue dakaroise. Il est auteur-compositeur-interprète et vit dans la région vannetaise. Il joue un reggae acoustique en français, anglais, mandingue et wolof qui va nous faire danser. Musicien polyvalent, entre folk, blues et reggae, Abdoul joue une musique qui ouvre la porte à la diversité culturelle.

JEUDI 30 JUILLET*Arts du cirque*

Par l'association Équilibres



Au Jardin Lesage

De 10h à 12h et de 14h30 à 17h

+ spectacle tout public de 30 minutes à 17h30

Inscription sur www.sarzeau.fr

Limité à 25 enfants / À partir de 5 ans

(les parents actifs sont les bienvenus)

Découverte et pratique jonglerie et acrobaties au sol + spectacle par deux artistes étonnants accompagnés par un Mr Loyal enchanteur, du rythme, du rire et de la performance !

Calendrier DE L'ÉTÉ*

(SUITE)



Août

JEUDI 6 AOÛT Jolies Letters

Concert



Place Richemont
De 19h à 20h30

La Soul, c'est cette pop afro-américaine qui groove, avec des voix fabuleuses. Le Bluegrass, c'est la complainte survoltée des gens simples. Jolies Letters fusionne ces deux univers pour en extraire une musique poétique et puissante : le Soulgrass, excellent !

LUNDI 10 AOÛT Chants de marins

Par Les Bourlingueurs

Au Jardin Lesage
À 19h / Durée : 1h

Tout public / Entrée libre

Chants de marins traditionnels, chants de mer, chansons à danser, venez passer un bon moment en compagnie de ce groupe qui vous fera naviguer et danser tout en musique et dynamisme. Ambiance garantie !



LUNDI 10 AOÛT Cinétoiles

Prato de St-Jacques
À 21h30

Diffusion du film
→ « La guerre des boutons »
(version de 1962) sur écran géant,
en extérieur et face à la mer !
Apportez vos plaids !

***Sous réserve COVID-19**
Les manifestations prévues au programme cet été à Sarzeau sont susceptibles d'être reportées voire annulées si la situation sanitaire devait évoluer. L'ensemble des événements se tiendront dans le respect des distances et gestes barrières. Le port du masque est recommandé.

MERCREDI 12 AOÛT

Anniversaire d'octobre

Récits de randonnées canadiennes
Par l'Association les Amis de Marie Le Franc

Au Jardin Lesage

À 18h / Durée : 1h

Lectures à partir de 15 ans / Entrée libre

L'Anniversaire d'Octobre est une suite de récits en forme de haltes successives au Canada, à la rencontre de ses paysages et de ses habitants, que nous propose Marie Le Franc à l'occasion de l'anniversaire de ses 80 ans en 1959. Alors qu'elle a « repris domicile » à Sarzeau, dans son « village côtier du golfe de Bretagne », elle effectue par la pensée et la plume, un retour sur celui de 1957, passé dans les Laurentides canadiennes. Ainsi Marie Le Franc nous propose-t-elle six récits de la vie canadienne, adossés au présent du premier, celui de Sarzeau et de son océan proche, soit sept au total. C'est ce que l'Association des Amis de Marie Le Franc souhaite partager avec vous cet été...

JEUDI 13 AOÛT

La Petaquita

Musique latine



Place Richemont
De 19h à 20h30

La Petaquita est un groupe franco-chilien, basé à Rennes, qui met à l'honneur les musiques festives d'Amérique Latine : Cumbias, Salsas, Rumbas et chansons Andines.

Après avoir voyagé pendant un an, ils ont définitivement choisi la France pour s'établir. Ils parcourent depuis les festivals et animent le public pour lui permettre de voyager, le temps d'un concert.

Le groupe latino implique les percussions aux influences africaines, la guitare aux échos de flamenco accompagnés des chants et du mélodica. Ces musiques aux saveurs piquantes et aux sonorités chaleureuses transmettent une énergie riche en couleurs et provoquent toujours le même effet... On ne peut pas s'empêcher de danser !

JEUDI 13 AOÛT

La malchance de Jeannot

Randonnée contée



Bois de la Grée
À 19h (rdv à 18h45)

À partir de 4 ans

Persuadé d'être malchanceux, Jeannot part au bout du monde trouver réponse à ses tourments.

Sur son chemin, de nombreux personnages hauts en couleur et riches d'histoires l'aideront à regarder la vie autrement...

VENDREDI 14 AOÛT

Le petit bal breton

Animé par Christian et An Dañs Kozh

Place Richemont

À partir de 11h / Durée : 1h / Gratuit

Initiation à la danse bretonne pour tous les enfants (petits et grands !). Venez nombreux !

VENDREDI 14 AOÛT

Feu d'artifice

Place des Trinitaires
À 23h30

Buvette, crêpes et galettes (sous réserve).

MERCREDI 19 AOÛT

Atelier adultes crêpes et galettes sur bilig

Par l'association An Dañs Kozh

Salle Armorique

Stage galettes de 9h à 12h

Stage crêpes de 14h à 17h

20 € l'atelier

Inscription à christian.jacob669@orange.fr

Renseignements au 06 31 34 39 50

(limité à 6 personnes par atelier)

JEUDI 20 AOÛT

Rorsha

Place Richemont
De 19h à 20h30

Alliance de la musique folk américaine et de percussions afro-cubaines. De belles mélodies, une belle voix et de l'humour en prime !

JEUDI 20 AOÛT

La princesse ensommeillée

Par la Cie Révolante

Au Jardin Lesage
À 19h / Durée : 55 mn
Spectacle familial
tout public / Entrée libre

« Il était une fois une princesse... »
Non, pas comme Blanche-Neige ou Cendrillon car Bulle, elle, elle dort tout le temps. Ce qui est un vrai problème pour suivre son cursus du « Devenir-une-parfaite-princesse »...
Si les plus jeunes forment le public rêvé pour ce spectacle, les moins jeunes l'apprécieront d'autant car même si Bulle pique du nez, le public, lui, reste bien éveillé ! Un vrai moment de bonheur !



JEUDI 27 AOÛT

Dis Luk-A

Concert

Place Richemont

De 19h à 20h30



À la base, il y a une rencontre improbable et une succession d'imprévus qui transforment un Trio en Duo, une contrebasse en guitare et une voix en véritable instrument d'une tessiture exceptionnelle ! L'un et l'autre passionnés et professionnels depuis des années, sont toujours à la recherche d'un répertoire renouvelé et du meilleur résultat en qualité sonore et artistique.

JEUDI 27 AOÛT

Olda

Par l'Orchestre du lycée David d'Angers

Salle de spectacles l'Hermine / Durée : 1h

Entrée libre

De jeunes prodiges qui reviennent tous les ans pour le plus grand bonheur de tous.

VENDREDI 21 AOÛT

Chants bretons

Soirée Rhuys Celtik

Par l'association An Dañs Kozh

Au Jardin Lesage

À 19h

NOUVEAU

Les rendez-vous du Bagad



Venez découvrir et apprécier les suites du bagad de Rhuys qui répètera cette année en extérieur pour le plus grand plaisir du public

18 juillet // St-Jacques capitainerie

25 juillet // St Colombier
(ancien terrain de foot)

1^{er août} // Le Lindin

9 août // Penvins, près de la chapelle

15 août // Le Logeo

22 août // Jardin Lesage

29 août // Parvis de la mairie

Tous les samedis du 18 juillet au 29 août
(et le dimanche 9 août) de 15h à 17h / Gratuit

Septembre



SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Concours de boules bretonnes

Inscriptions c.huet35@free.fr

Concours de boules bretonnes à St-Armel organisé par la commune de Sarzeau (tenante du titre)

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

33^{ème} Tour de Rhuys

Arzon-Sarzeau

Arrivée à Sarzeau rue de la Madeleine à 16h30

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Manche de la Coupe du Morbihan BMX

Piste de Coffournic

25^e édition du Circuit des Chapelles 2020 « Académie d'été »



À 21h / Tarifs : 10 et 5 €
Réservations sur place
avant le concert dès 20h30

LUNDI 10 AOÛT

Chapelle de Trévenaste - Sarzeau

« Les 3 B- Bach, Beethoven, Brahms »

Avec au piano (Florence Pavie), au violoncelle (Aldo Ripoché), dans le cadre de l'année de Beethoven, les trois premières sonates pour violoncelle et piano de ces compositeurs dont on dit qu'ils ont formé la Sainte Trinité de la musique.

LUNDI 17 AOÛT

Chapelle Notre-Dame de la Côte à Penvins - Sarzeau

« Carte blanche à Aldo Ripoché au violoncelle »

Pour le 25^e anniversaire du Circuit des Chapelles en Presqu'île de Rhuys...

LUNDI 24 AOÛT

Église de Brillac - Sarzeau

« Le concert de Fêtes »

Avec Camille Privat (accordéon), Jean Marie Lion (violin), Aldo Ripoché (violoncelle).
Pour clore ce 25^e Circuit des Chapelles, des tubes, des tubes et encore des tubes joués par un accordéon, un violon et un violoncelle.

Exposition

Les artisans créateurs à l'honneur

Venez découvrir au Jardin Lesage cette exposition organisée par trois photographes de la Presqu'île de Rhuys (Francis Courteaux, Chantal Dordan et Olivier Michelet) en libre accès jusqu'au 30 septembre. Ce photoreportage valorise les savoir-faire d'Artisans Créateurs de la commune de Sarzeau.



De gauche à droite : Chantal Dordan, Olivier Michelet, Mme Vanard, adjointe à la culture et M. Dupeyrat, premier adjoint



Programme du 25 au 27 septembre 2020

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Performance de la Cie Lucane

Parvis de l'Hermine

À 18h30 / Durée : 20 mn / Gratuit

En lien avec l'exposition de photographies d'Aëla Labbé, « L'horizon négatif », qui sera visible à l'Hermine tout le mois de septembre,

La photographe, qui est également danseuse et le danseur Stéphane Imbert, proposent une performance dansée, comme une incorporation des photographies exposées. Pas une illustration mais un dialogue entre le visuel et le corporel, le tangible et l'éphémère, le mouvant et le statique, l'instant et la trace.

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Les petits duos de la nuit // Cie 29x27

Parvis de l'Hermine

À 19h / Durée : 20 mn / Gratuit

La danse est partout. Et pourquoi pas là, où vous allez boire un verre tout en regardant un petit duo qui s'intègre à l'espace ? Plaisir des papilles et poésie des yeux...

Venez partager cette soirée autour de la danse, vous découvrirez les petits duos sur des chansons françaises que vous connaissez.

Et si la danse vous tendait la main d'une autre façon ?

Et aussi...

Des ateliers, des expositions, des petites performances sur toute la Presqu'île de Rhuy... tout un programme à découvrir !

Espace culturel l'Hermine

Plages de danse à Sarzeau

Le festival Plages de danse, qui devait initialement se dérouler du 20 au 24 mai sur toute la Presqu'île de Rhuy, est partiellement reporté le dernier week-end de septembre.

Trois jours pour découvrir et pratiquer la danse sous toutes ses formes dans les lieux extérieurs de la Presqu'île de Rhuy comme la pointe de Penvins, Port-Navalo, le jardin Lesage ou Port aux Moines.

La danse se vivra en spectacles, performances, expositions ou encore en ateliers pour les grands et les petits. Elle ira au bord de la mer, dans les parcs et jardins ou au pied des EHPAD. Les petites formes dansées pour l'extérieur ont été privilégiées pour le bien-être de tous.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

3h33

// Le pôle

Pointe de Penvins

De 10h57 à 14h30 / Durée : 3h33 / Gratuit

Après avoir dansé dans le bassin à huîtres du Logeo en 2018, le pôle nous propose une performance ininterrompue de 3h33, jouée avec cinq artistes et ponctuée par différents tableaux. Le public pourra à sa guise rester le temps qu'il souhaite, partir et revenir. Une performance pour rendre visible les contradictions, les pulsions et la porosité de la nature humaine, en mettant en exergue les polarités du sensible. Le tout sérieusement, joyeusement, et parfois aussi d'une manière absurde !

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Le grand boléro de Ravel // Manon Oligny

ANNULÉ

Pointe de Penvins

À 16h et 18h / Durée : 18 mn

Tout public / Gratuit

La chorégraphe québécoise, Manon Oligny, crée ce Boléro de Ravel avec 200 élèves danseurs de l'agglomération.

Elle l'imagine comme un grand relais chorégraphique fédérateur où les différents groupes d'élèves se rencontrent, s'entraident, s'observent, se font des secrets, se font parfois peur, s'affrontent, mais surtout s'unissent pour partager corporellement ce grand moment musical que représente cette œuvre magistrale. La force de la danse vient du groupe solidaire et de chacun des danseurs individuellement.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Bruissement de pelles // Cie Furinkai

Baie du Lindin, Brillac

À 19h / Gratuit

Bruissements de pelles est l'histoire passionnante et toujours recommencée de la rencontre amoureuse, dévoilée au fil d'une déambulation entre danse et burlesque.

Satchie Noro est danseuse. Dimitri Hatton est circassien. Dans leur création Bruissements de Pelles, les outils (pelles, masses, haches, fourches, houes) ont une place centrale. À la fois scénographie, accessoires et partenaires, ils se déploient, véritable artillerie séductive, transforment les corps, les allongent ou les hérissent. Ils sont autant de moyens d'attirer à soi le corps de l'autre, de l'étreindre ou de le repousser. Mais si la séduction est une lutte, le caractère martial de ces outils n'est jamais très loin...

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Poétique de l'instable // Cie Arcosm

Jardin Lesage

À 11h30 / Gratuit

Ce duo physique et mélodique pour une violoniste et un danseur met en jeu la musique vibrante de l'instrument délicat qui influe sur le mouvement.

La danse se crée, s'amuse de ces contraintes, embarque le corps de la musicienne dans une gestuelle commune et parfois un peu acrobatique, où les rôles entre musicien-ne et danseur-se glissent, s'échangent et se confondent.



Infos et réservations :

Espace Culturel l'Hermine

www.lhermine.bzh/plages-de-danse

Facebook : Festival Plages de danse

Economie

Les marchés de Sarzeau



Marché journalier

Tous les jours (sauf jeudi et samedi)
De 8h à 13h, place Richemont

Marché nocturne

Tous les jeudis
De 17h à 21h, place Richemont
(voir le programme de l'été)

Foire mensuelle

Tous les 3^{èmes} mercredis du mois
De 8h à 13h, place Richemont

Le marché du jeudi

De 8h à 14h, du 1^{er} avril au 31 octobre
et de 8h30 à 13h30 du 1^{er} novembre
au 31 mars, place des Trinitaires



**L'Estibus
vous amène
au marché**

L'été, le stationnement et la circulation sont compliqués aux abords du marché. C'est pourquoi la commune de Sarzeau a mis en place une navette gratuite tous les jeudis matin du 9 juillet au 20 août. La navette passe toutes les 15 minutes.

**Nouveauté cette année :
la navette sera un véhicule
totalement électrique !**

Infos : www.sarzeau.fr

Le marché alimentaire du samedi

De 8h à 14h, du 1^{er} avril au 31 octobre,
place Richemont,
place Duchesse Anne,
rue de la Poste
et place Marie Le Franc

Le marché estival de St Jacques

Le lundi, du lundi 29 juin
au lundi 7 septembre
De 8h à 14h, rue du Port, rue de Closhebey
ainsi que rue des plaisanciers

Sous
réserve
COVID-19



Sports

SwimRun : une première sur la presqu'île !

L'Association Ultra Marin Raid du Golfe organise la première édition du SwimRun de Suscinio le samedi 12 septembre 2020. Né en 2006 en Suède le SwimRun est une épreuve alternant des séquences de natation et de course à pied.

C'est une première en pays de Rhuys !

Au total, ce sont 11 km de course et 3,5 km de natation entre Suscinio et Le Roaliguen. Les 150 Swimrunners coureurs découvriront le majestueux château de Suscinio et les magnifiques paysages qui l'entourent. Le départ sera donné à 9h30 devant le château, et, après avoir passé le pont levis, les concurrents prendront la direction de la mer au travers des marais par les sentiers en platelage.

Après avoir couru et nagé dans l'anse de Suscinio, puis celle de Beg Lann et le Rohaliguen, les participants prendront enfin la route du retour et les tours du château les guideront jusqu'à l'arrivée.

À l'agenda

Forum des associations

Samedi 5 septembre

de 10h à 17h30 au Parc des Sports.



Intercommunalité

Concours photos :

« Regard(s) sur mon territoire »

Dans le cadre de sa candidature au label Pays d'art et d'histoire, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération organise un concours photos pour illustrer les richesses et spécificités patrimoniales de son territoire.

Les photographies devront mettre en avant un lieu, un paysage, une architecture, une pratique culturelle ou artistique, un savoir-faire, etc.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous. Les clichés sont à transmettre jusqu'au 21 août 2020. Un prix sera décerné aux trois meilleurs photographes.



**Pour participer, rendez-vous
sur le site de l'agglomération
(règlement et inscription en ligne) :**
[golfedumorbihan-
vannesagglomeration.bzh](http://golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh)

Jeunesse

Participez à la fresque !



Du 10 au 14 août (sauf mercredi)

de 14 h à 17 h, la commune de Sarzeau propose des ateliers découverte Street Art dans le cadre de la réalisation d'une fresque murale.



Atelier réservé aux 9 - 17 ans, maxi 9 ados/groupe
Vêtements usagés, gants, masque de chantier
Annulation en cas d'intempérie
Inscriptions du 24 juillet au 5 août 2020 sur www.sarzeau.fr

Parcs Résidentiels de Loisirs de St-Jacques et Penvins

Des lots à vendre



Suite à la démarche de repli des campeurs-caravaniers, il reste quelques lots disponibles à la vente au public. La commune de Sarzeau met en vente des terrains de loisirs d'une superficie de 259 m² à 840 m² sur les deux Parcs Résidentiels de Loisirs de Saint-Jacques et Penvins au prix de 200€/m².

Les terrains sont situés idéalement à proximité des plages, commerces et de zones d'activités nautiques.



Tous les détails de cette vente sont à consulter sur le site www.sarzeau.fr
Tél. 02 97 48 29 60

Civisme

Attention aux horaires de travaux

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués qu'aux jours et horaires déterminés par arrêté municipal (différent selon les villes).



Horaires à Sarzeau : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Travaux de construction

Pour les travaux de plein air dans les propriétés privées, susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonores ou des vibrations devront être interrompus du 1^{er} août au 23 août (habituellement interdits jusqu'au 31 août, la reprise des travaux été exceptionnellement avancée au 23 août en raison de la crise sanitaire).

Les dépôts sauvages sont strictement interdits

Il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique. L'amende maximale encourue en cas d'abandon de déchets est de 150 € à 450 €.

Tous types de déchets sont concernés, par exemple : ordures ménagères, mégots de cigarettes, sacs plastiques, déjections, matériaux (tôle, ciment, bois...), liquides insalubres, et plus généralement tout autre objet quelle que soit sa nature.

Nuisibles

Le traitement des chenilles processionnaires du pin



La FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), en partenariat avec la Mairie de Sarzeau, organise comme chaque année, à l'automne 2020, une lutte biologique contre la chenille processionnaire du pin (par pulvérisation à partir du sol).

La chenille processionnaire du pin peut provoquer des problèmes de santé publique (allergies graves, démanagements, œdèmes). Elle présente également un risque pour les animaux domestiques et peut générer un affaiblissement des pins par défoliation partielle ou totale. Si vous n'avez pas opté pour le traitement, sachez que les chenilles deviennent très urticantes.

Afin de bénéficier du traitement, des bulletins d'inscription seront disponibles dans le courant du mois de juillet auprès de l'accueil et sur le site Internet de la Mairie de Sarzeau ou sur simple demande par mail.

Le coût du traitement dépend du nombre d'arbres à traiter.



Renseignements : Service environnement
Tél. 02 97 48 29 60
environnement@sarzeau.fr

Environnement

Lutte contre les ragondins

Chaque année, une campagne de limitation des populations de ragondins est organisée sur notre territoire en partenariat avec nos piégeurs bénévoles et la FDGDON 56. Cette démarche, engagée sur notre commune depuis de nombreuses années, répond à une obligation qui incombe à toutes les mairies afin de limiter la prolifération de ces nuisibles sur leur commune (Arrêté préfectoral du 26 mars 2013). Ces animaux très prolifiques (un couple engendre 90 individus en deux ans) occasionnent des dégâts aux cultures et fragilisent nos ouvrages hydrauliques en creusant des terriers. Mais ils sont surtout porteurs de la leptospirose, maladie véhiculée par leur urine et facilement transmissible à l'homme et aux animaux par un contact direct avec les animaux ou en ayant un contact avec les eaux souillées par ce rongeur. C'est pourquoi, il vous est demandé de respecter le travail de ces piégeurs qui disposent régulièrement des cages le long des cours d'eau et plans d'eau. La municipalité tient à remercier nos piégeurs bénévoles pour leur investissement et leur implication indispensable pour la santé publique.



Contact :
Jean-Pierre Artel
Tél. 02 97 48 29 60

Commémorations

Une cérémonie du 8 mai sans public



La traditionnelle cérémonie de la victoire mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe, et dont c'était le 75^e anniversaire, s'est tenue malgré cette période de crise et les contraintes exigées pour l'occasion. Que ce soit au cimetière de Brillac ou place des Trinitaires à Sarzeau bourg, des gerbes ont été déposées aux monuments aux Morts et un moment de recueillement a eu lieu, en comité restreint.

Commémorations

80^e anniversaire de l'appel du 18 juin



Il y a 80 ans, le 18 juin 1940, le Général de Gaulle lançait son célèbre appel au peuple Français. Crise sanitaire oblige, la commémoration s'est déroulée devant des porte-drapeaux et anciens combattants. Jean-Marc Dupeyrat, premier adjoint au maire, entouré des deux présidents d'associations, a déposé la traditionnelle gerbe sur le monument au mort de la place des Trinitaires.

Conseils municipaux

Compte-rendu du 25 mai 2020

- ▶ Installation du conseil municipal.
- ▶ Élection du maire.
- ▶ Détermination du nombre des adjoints.
- ▶ Élection des adjoints.
- ▶ Tableau des conseillers municipaux.
- ▶ Délégations du Conseil Municipal au maire.
- ▶ Indemnités des élus.
- ▶ Création des Commissions communales et désignation des membres.
- ▶ Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).
- ▶ Désignation des membres de la commission de Délégation de Services Publics (CDSP).
- ▶ Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CAPH).
- ▶ Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail : désignation des membres.
- ▶ Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.
- ▶ Désignation des représentants et délégués du conseil municipal auprès des organismes extérieurs.
- ▶ Désignation des représentants et délégués du Conseil Municipal auprès des établissements publics.
- ▶ Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
- ▶ Désignation des membres du Conseil municipal délégués au sein des comités de pilotage.
- ▶ Désignation des membres du Conseil municipal délégués au sein des comités consultatifs.
- ▶ Nomination de référents auprès de M. le Préfet du Morbihan.

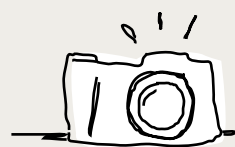
Vos nouveaux élus

M. LAPPARTIENT David.....	Maire
M. DUPEYRAT Jean-Marc.....	Premier adjoint
Mme BURBAN Maryse.....	Second adjoint
M. SANTACRUZ Pierre.....	Troisième adjoint
Mme VANARD Dominique.....	Quatrième adjoint
M. NICOL Roland.....	Cinquième adjoint
Mme JOUIN DARRAS Corinne.....	Sixième adjoint
M. LECREUX Jean-Jacques.....	Septième adjoint
Mme LE SOMMER Cécile.....	Huitième adjoint
M. GAUDAIRE Jean-Paul.....	Conseiller municipal
Mme De GOUVELLO Gwénola.....	Conseillère municipale
Mme JUGAN Evelyne.....	Conseillère déléguée
Mme HASCOËT Christine.....	Conseillère municipale
M. PLOTTON Christian.....	Conseiller municipal
Mme HERY Christine.....	Conseillère municipale
M. LE PRIOL Jean-Jacques.....	Conseiller municipal
M. LE DROGO Gérard.....	Conseiller municipal
M. COUDEL Jean-Yves.....	Conseiller délégué
Mme PORCHERON Marie-Hélène.....	Conseillère municipale
M. CHARLIN Vincent.....	Conseiller municipal
Mme PROUTEN-RIO Mireille.....	Conseillère municipale
Mme BOUZID Anne.....	Conseillère municipale
Mme PETERS Camille.....	Conseillère municipale
M. BAUDART Renaud.....	Conseiller municipal
Mme PORTIE-LOUISE Almodie.....	Conseillère municipale
Mme RIEDI Marie-Cécile.....	Conseillère municipale
Mme CHABRAN Isabelle.....	Conseillère municipale
M. GOUPIL Didier.....	Conseiller municipal
M. MARGERIN Nicolas.....	Conseiller municipal



À noter

Découvrez vos élus grâce à la plaquette distribuée avec votre bulletin municipal. Elle est également disponible en mairie ou téléchargeable sur www.sarzeau.fr



Retour EN IMAGES

**Le Carnaval, dont le thème était
« La conquête spatiale »,
qui devait avoir lieu le 4 avril a été annulé
compte tenu des circonstances.
Qu'à cela ne tienne ! Nous le faisons à la maison !
C'est donc via Facebook que des événements ont eu lieu
et vous avez été nombreux à nous envoyer vos photos
(très originales !) et nous vous en remercions !
Retour sur deux événements
hauts en couleurs !**

Carnaval de Sarzeau (04/04)

- 1** Qui dit conquête spatiale dit martiens !
Cette martienne s'appelle Célia
- 2** Enzo et Lola en plein combat
près de notre système solaire
- 3** Vers l'infini et au-delà !!!!!
- 4** Inès et Romane, reines de la galaxie !
- 5** Louis est prêt à investir l'espace. Armstrong
aurait pu être son nom !
- 6** Malo s'apprête lui aussi à rejoindre l'espace
- 7** Même à la Résidence des Chênes,
de curieuses créatures venues
d'ailleurs étaient présentes
- 8** Louis, Alexis et Virginie alias Vador,
Buzz l'éclair et... Mystère... !

9 *La chasse aux Z'œufs (13/04)*

De nombreuses photos nous sont parvenues
de cette chasse aux œufs à domicile...
Drôles, originales, insolites...
Découvrez notre sélection.

Un énorme merci à tous les participants !

L'album complet est disponible
sur la page Facebook et sarzeau.fr



1



3



2



4



Groupe « Sarzeau en mouvement »

Garder le cap tout en nous adaptant

La période de crise que nous vivons amène à des réflexions importantes sur les priorités pour les semaines, mois et années à venir. Après notre victoire aux élections municipales du 15 mars dernier, nous avons enfin été installés dans nos fonctions lors du conseil municipal du 25 mai. Passé ce grand moment d'émotion, toute l'équipe municipale s'est immédiatement mise au travail.

La période de confinement nous a obligés à revoir les projets de l'année 2020 et nous allons élaborer dans les prochains mois un nouveau plan pluriannuel d'investissements. Elle a aussi légitimé notre programme électoral qui se veut ambitieux et qui vise un développement responsable de notre commune : un développement respectueux de notre patrimoine exceptionnel, qui promeut les solidarités et qui favorise les différentes transition, notamment au plan environnemental.

De manière concrète, certains projets d'investissements n'ont pas pu démarrer et d'autres ont pris du retard. Aussi, nous avons passé en revue tous les projets validés au budget 2020 afin d'être le plus réactifs possible et poursuivre nos investissements à votre service. D'autres opérations simples à mettre en œuvre pourraient toutefois être ajoutées. Au rang des bonnes nouvelles, les travaux de la rue de la Madeleine seront terminés pour l'été et ceux de la rue de Kerthomas se réaliseront dès septembre prochain. Le permis de construire de la salle de sports vient d'être délivré et ce dossier va continuer d'avancer sans toutefois pouvoir rattraper le retard issu du confinement. La livraison est donc décalée au premier semestre 2022.

Comme vous avez pu le voir, la vigne sur les terrains municipaux a été plantée et commence à sortir de terre. C'est l'aboutissement d'un dossier de longue haleine

et nous devrions déguster les premières bouteilles en 2024. Le temps municipal est aussi un temps long et permet de mener des dossiers de ce genre ou encore comme le repli des campeurs-caravaniers. Nous sommes fiers de voir ces dossiers aboutir, signe de notre ténacité et de notre investissement.

De nombreux autres projets nous attendent et nous entendons proposer en fin d'année le plan d'investissement pour les cinq prochaines années (2021-2025) et traduire nos engagements de campagne. Tout cela se fera en maîtrisant nos finances communales et sans augmentation de la fiscalité.

Nous serons à votre écoute durant ces six années de mandat. Alors, n'hésitez pas à solliciter les élus de notre équipe.

**Les membres du groupe
« Sarzeau en Mouvement »**

Groupe « Osons Sarzeau de demain »

Des conseillers engagés et à l'écoute

Nous tenons tout d'abord, dans ce premier article des nouveaux élus de la minorité municipale de Gauche écologique, à remercier les citoyens de Sarzeau qui ont voté pour nous aux dernières élections municipales.

Nous sommes fiers de les représenter au conseil municipal et dans les diverses commissions auxquelles nous participons.

Durant tout notre mandat, nous porterons les valeurs qui animent notre engagement politique :

► **L'écologie** : le respect de notre territoire maritime et rural ; le développement d'une agriculture à taille humaine, biologique et naturelle ; la protection de notre espace maritime et de ses richesses.

► **La solidarité** : une attention particulière aux plus fragiles des habitants de notre commune et la préoccupation d'offrir aux personnels municipaux qui travaillent auprès d'eux de bonnes conditions d'emploi ; un engagement pour faire reculer la précarité et l'isolement.

► **Le logement** : augmenter le nombre des logements sociaux pour permettre l'accès à des logements correctement isolés et équipés à tous ceux qui en ont besoin ; offrir des hébergements sur la commune aux saisonniers en mettant en place des actions concrètes de la Mairie ; veiller à un juste équilibre entre les résidences principales et secondaires sur notre territoire pour garder notre ville vivante toute l'année.

► **La famille et la jeunesse** : rendre notre ville attrayante pour des familles et des jeunes en développant une politique cohérente et volontariste de services et d'animations. Par exemple, notre groupe a réussi à obtenir la mise en place sur la ville de quotients familiaux plus justes.

Nous travaillerons avec l'ensemble de l'équipe municipale à faire de Sarzeau une ville où il fait bon vivre. Mais nous défendrons également notre vision de la société et serons force de proposition pour faire avancer nos idées. Nous tiendrons les citoyens régulièrement au courant de nos travaux au cours de notre mandat et resterons à leur disposition.

**Didier Goupil, Marie-Cécile Riédi,
Nicolas Margerin, Isabelle Chabran**

*Nécrologie***Jacqueline Bourdet nous a quittés**

Jacqueline est née à Redon en 1950. En 1981, André, son mari et elle s'installent à Sarzeau et enseignent à Vannes (Conleau puis Cliscouët).

Elle deviendra directrice du centre ADPEP56 de Saint-Jacques de 2003 à 2005.

Avec son mari, elle a créé l'association des Promeneurs de Rhuy en 1985. Elle en était la secrétaire et la responsable de la marche aquatique.

Elle a également participé à la création du Club d'Astronomie de Rhuy en 2000 et, en 2006, à celle des Poly'sons de Rhuy dont elle était aussi la secrétaire.

Quand, le 4 août 2013 son mari a été élu président de La Maison Forte, Jacqueline a partagé avec lui cette charge et est devenue membre très actif du Conseil d'Administration dont elle était secrétaire.

Jacqueline était une femme cultivée, dynamique, d'un esprit ouvert et curieux, très sportive et, comme on le voit, investie dans de nombreuses associations.

Jacqueline s'est éteinte le 14 mars 2020 au début de la période du confinement.

*Naissances***Mars**

Le 13 mars - JOURDAN Augustin
Né à Sarzeau

Avril

Le 11 avril - HAMON Romy
Le 16 avril - FEVAT LERMANOU Aliocha
Le 21 avril - FROC Léonie

Mai

Le 12 mai - SAVARIT Loan
Le 27 mai - BARROIS Slohan

Juin

Le 13 juin - VARLAN MILADI Noham
Le 17 juin - MAULION GAIOTTO Noémie

*Mariages***Février**

Le 1^{er} février
LEQUEUX Francis
et DEMONTY Annie

Mai

Le 30 mai
LA FAY Thibault et
THIBAULT de la CARTE
de la FERTÉ SENECTÈRE Ombeline

Juin

Le 20 juin
DUBOIS Laurent et AUDET Christine

*Décès***Janvier**

Le 2 janvier - LETOURNEUR Steven, 32 ans
Le 2 janvier - BASILE Maurice, 88 ans

Mars

Le 13 mars - DUFLOT Christian, 74 ans
Le 13 mars - LE SCOUARNEC
née JOUAN Agnès, 93 ans
Le 14 mars - TRÉGAROT
née COURANT Bernadette, 89 ans
Le 14 mars - LE BLOCH
née LE GOUESTRE Linette, 83 ans
Le 14 mars - BOURDET
née LE GRAND Jacqueline, 69 ans
Le 17 mars - ARNOLD
née CARRET Jacqueline, 96 ans
Le 22 mars - LE MOING Nicole, 61 ans
Le 22 mars - PENSEC Catherine, 63 ans
Le 30 mars - HALBERT René, 83 ans

Avril

Le 1^{er} avril - BURGEOT
née PRIER Marie, 95 ans
Le 8 avril - LE GOFF
née BRATUR Lucienne, 92 ans
Le 10 avril - MALAVIALLE
née VEUILLOTTE Madeleine, 87 ans
Le 12 avril - ROGER Alain, 80 ans
Le 14 avril - GICQUEL
née SCHVAN Raymonde, 92 ans
Le 15 avril - UZEL Jean, 97 ans
Le 17 avril - LEQUEUX
née DEMONTY Annie, 69 ans
Le 18 avril - FLAMENT Marcel, 82 ans
Le 18 avril - KALKSZTEIN
Jacqueline, 91 ans
Le 21 avril - DALIFARD André, 77 ans
Le 24 avril - COLLEAUX
née BLOUIN Paule, 86 ans

Le 25 avril - SOETARD
née LONGUEVAL Claudine, 82 ans
Le 27 avril - GRIVÈS
née TABART Maryvonne, 76 ans
Le 29 avril - LUXEY Jean-Claude, 90 ans
Le 30 avril - GUILLLOU Edwin, 18 ans
Le 30 avril - GARNIER Gilles, 92 ans

Mai

Le 5 mai - LE NOUAIL Thérèse, 89 ans
Le 6 mai - LEMORT Raymond, 87 ans
Le 7 mai - OSTINS née AUDO
Véronique, 71 ans
Le 13 mai - ROBERT
née LHÉOTÉ Andrée, 84 ans
Le 16 mai - THÉBAUD
née SAVARY Armande, 93 ans
Le 19 mai - LIDURIN Joseph, 90 ans
Le 24 mai - LE JOUBIUX
née DIDIER Monique, 82 ans
Le 25 mai - RONDIN
née GROSSET Monique, 86 ans
Le 25 mai - ROBERT Michel, 82 ans

Juin

Le 4 juin - LEBRUN-RIALAN
Madeleine, 96 ans
Le 4 juin - CEZARD
née LHEUREUX Véronique, 74 ans
Le 5 juin - PINOT
née VIALET Michelle, 92 ans
Le 5 juin - DAMAS
née LE PETIT Marie-Thérèse, 85 ans
Le 10 juin - LE BERT Yvonnick, 66 ans
Le 17 juin - CRAIGNOU
née NICOL Reine, 87 ans
Le 19 juin - LE BRAY Gilles, 60 ans
Le 23 juin - CLICQ Bernard, 70 ans
Le 25 juin - COUËDEL Gaston, 87 ans
Le 27 juin - COROLLEUR Michel, 75 ans

“Faites du bruit”

*pour les auxiliaires de vie du SAAD,
les agents sociaux de la Résidence des Chênes
et du service de portage de repas*

LE CCAS

EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOS BESOINS ET RECRUTE !



Toute l'équipe au service des personnes âgées et handicapées

De haut en bas et de gauche à droite :

Catherine Mauffret, Annaïck Roignant, Josiane Tanguy, Manon Pessiot, Martine Foillot, Isabelle Boëffard, Laurence Jestin, Emilie Lasne, Christina Dettling, Line Laurent, Corinne Peninque, Laura Fouasseur, Catherine Boëffard, Elodie Denoual, Irène Duvoir, Valérie Laurent, Corinne Layec, Hugues Ricordeau, Marjorie Denys, Nadine Salan, Sibylle Marois, Anne Guillet, Catherine Eude, Karine Chiffolleau, Cathy Bobes, Lauriane Le Clanche, Nathalie Perrodo, Viviane Feat.

Absentes sur la photo : Sylvie Pierre, Laurence Le Guilloux, Mireille Le Tohic, Stéphanie Provoost, Sylvie Nicol, Elisabeth Dumont, Amandine Pétrault.



Centre Communal
d'Action Sociale
7 rue du Beg Lann
Sarzeau
Tél. 02 97 41 31 57
accueilccas@sarzeau.fr